Rapport d'activités 2015

Aidants PROCHES asbl
Route de LLN N°4, 4 5001 Belgrade – BELGIQUE
N° enregistrement 885 931 187.
Courriel : info@aidants.be
Tél : 0032 (0)81 30.30.32 - 0032 (0)81 74.68.79

A. INTRODUCTION 4
B. CADRE GENERAL 5
B.1 CONTEXTE 5
B.2 HISTOIRE, UN RAPPEL 6
B.3 PUBLIC CIBLE DE L'ASBL 7
B.4 DEFINITIONS DE L'AIDANT PROCHE 7
C. L'ASBL – AIDANTS PROCHES 8
C.1 FONCTIONNEMENT DE L'ASBL 8
C.1.a Ses Valeurs 8
C.1.b Ses objectifs stratégiques 8
C.1.c L'organisation et ses ressources : les instances 9
C.1.c.1 Moyens humains 9
C.1.c.1.1 L'équipe du siège social 9
C.1.c.1.2 La responsable de l'Antenne de Chimay-Couvin-Momignies 10
C.1.c.1.3 Les groupes de travail internes et leurs participants 10
C.1.c.1.4 Le réseau de partenaires 10
C.1.c.2 Les moyens logistiques 11
C.1.c.2.1 Les locaux 11
C.1.c.2.2 L'équipement 11
C.1.c.3 Les ressources financières 11
C.1.c.4 Formation du personnel 12
C.1.d La communication 12
C.1.e Au niveau européen, l'asbl – Aidants Proches est membre de 13
C.1.e.1 COFACE 13
C.1.e.2 Eurocarers 14
C.1.e.3 Wedo 14
C.1.f En Belgique, L'asbl Aidants Proches est aussi membre de l'Assemblée Générale de : .. 14
C.1.g Le comité d'éthique 14
C.2 LES AXES DE TRAVAIL DE L'ASBL AIDANTS PROCHES 16
C.2.a Les tâches liées au fonctionnement de l'asbl 16
C.2.a.1 La coordination 16
C.2.a.2 Le secrétariat, la gestion administrative et comptable 16
C.2.b Les activités mises en œuvre pour opérationnaliser les objectifs de l'asbl 17
C.2.b.1 INFO'AIDANTS 17
C.2.b.1.1 La ligne Info'Aidants 17

C.2.b.1.2 La Semaine des aidants proches à Bruxelles et en Wallonie 19
C.2.b.1.3 Les sites internet & les réseaux sociaux de l'asbl Aidants Proches 23
C.2.b.2 FORMATIONS 27
C.2.b.2.1 Bref historique 27
C.2.b.2.2 Les objectifs de @proches 28
C.2.b.2.3 Les moyens utilisés qui sont spécifiques à la réalité des professionnels 28
C.2.b.2.4 Quel est le secteur aujourd'hui demandeur d'une formation @proches ? 29
C.2.b.2.5 De façon spécifique, en 2015 : 29
C.2.b.3 Expertise et consultance 30
C.2.b.3.1 Le Groupe de Travail Mesures « Fédéral » 30
C.2.b.3.2 Le groupe de Travail Mesures « Wallonie » 31
C.2.b.3.3 Le Groupe de Travail « Instrument d'évaluation des besoins de l'AP » 32
C.2.b.3.4 Comité de pilotage 34
C.2.b.4 Centre de documentation 35
C.2.b.4.1 Finalisation de la plate-forme web 35
C.2.b.4.2 Inauguration de Doc'Aidants 35
C.2.b.4.3 Promotion de Doc'Aidants 35
C.2.b.4.4 Recherche, lecture, traitement et encodage des documents 35
C.2.b.4.5 Statistiques de Doc'Aidants (Google Analytics) 36
C.2.b.5 Représentations extérieures et rencontres spécifiques 38
D. ANTENNE CHIMAY-COUVIN-MOMIGNIES 39
D.1 COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT 39
D.2 ACTIVITÉS 39
D.2.a Le GPS pour les aidants proches (anciennement Guide Pour l'accès des Services) 39
D.2.b Semaine des aidants proches 2015 40
D.2.b.1 Mise en place d'un projet local 40
D.2.b.2 Logo des partenaires effectifs de l'antenne: 41
D.2.b.3 Conception graphique 41
D.2.b.4 Listing du réseau de l'antenne Aidants Proches Près de chez vous 41
D.2.c Consultance 42
D.2.d Permanence 43
E. ASBL AIDANTS PROCHES BRUXELLES 45
F. LE PROJET JEUNES AIDANTS PROCHES 45
G. ANTENNES *PRÈS DE CHEZ VOUS* NAMUR ET LUXEMBOURG 46

H. FOCUS SUR CERTAINS OBJECTIFS PRÉVUS POUR L'ANNÉE 2016 46
H.1 DÉFINIR UN PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ASBL 46
H.2 RELATIFS AUX CHANTIERS POLITIQUES OUVERTS 46
H.3 RELATIFS AU GROUPE DE TRAVAIL « WALLONIE » 47
H.4 RELATIFS À L'ANTENNE DE CHIMAY-COUVIN-MOMIGNIES 47
I. CONCLUSION 48
J. ANNEXES 48
J.1 ANNEXE 1 49
J.2 ANNEXE 2 51
J.3 ANNEXE 3 53
J.4 ANNEXE 4 55
J.5 ANNEXE 5 57

A. INTRODUCTION

Durant l'année 2015, l'asbl Aidants Proches a poursuivi le développement de sa mission principale, la reconnaissance de l'aidant proche, au travers des axes de travail suivants:

- accueil des demandes des aidants proches, des professionnels, des associations
- création d'outils d'information
- extension et pérennité du réseau de partenaires
- expertise et consultance demandées par les différents niveaux de pouvoir et institutions concernées
- création de groupes de travail pour le suivi du processus de reconnaissance
- formation et sensibilisation des professionnels aux rôles des aidants proches

La méthodologie de l'asbl Aidants Proches permet aujourd'hui de faire face à l'actualité. Notamment le développement du travail en réseau. L'asbl et son réseau est le porte-parole et le défenseur des aidants proches face à la suppression des diverses mesures fédérales « utilisées » par les aidants proches pour articuler vie professionnelle et rôles d'aidant proche. Celles-ci concernent, entre autres : la restriction de dispense de recherche d'emploi pour raisons familiales et sociales, la suppression du crédit temps sans motif, les 48 mois de congé thématique, la diminution de l'allocation de garantie de revenus après 2 ans, …

L'asbl Aidants Proches et son réseau a suivi et suivra aussi les questions liées au transfert de compétences, en particulier en ce qui concerne les problématiques relatives au manque de places en résidentiel, aux quotas d'heures dans les services d'aide aux familles et aux personnes âgées, à la place de l'aidant proche dans les plans d'aide et de soins,…

Dans le processus de développement de l'asbl, le CA a opté pour une délégation de responsabilités accrue à l'équipe en place, ce qui implique de lui donner un cadre de fonctionnement renforçant la responsabilité et l'autonomie.

Si la mission de l'asbl Aidants Proches prend racine dans le paysage institutionnel belge, wallon et bruxellois, les problèmes de financement et de trésoreries sont récurrents. D'où, une grande perte d'énergie et un stress latent et permanent quant aux moyens disponibles pour mener à bien les actions.

Merci à l'équipe, aux collaborateurs, aux partenaires, aux membres de l'assemblée générale pour l'avancée de nos objectifs et la solidarité manifestée à la cause des aidants proches.

Le Conseil d'Administration :

Marie-Claire Gilis (Présidente), **Axel De Roover** (Secrétaire), **Bernard Dardenne** (Trésorier)
Bernard De Roover(Administrateur), **Bernadette Van Vlaenderen-Van Roy** (Administratrice),
Marguerite Mormal (Administratrice), **Christine Croisiaux** (Administratrice)

B. CADRE GENERAL

B.1 CONTEXTE

Pour bien comprendre les enjeux, il est utile de situer notre démarche dans le cadre européen, très dynamique, relatif aux aidants proches.

En Europe :

Un certain nombre de pays européens ont instauré un système d'assurance dépendance sans limite d'âge. L'aspect technique varie mais le fondement du concept est globalement identique : donner une allocation à la personne en situation de grande dépendance afin qu'elle puisse avoir les moyens financiers de recourir à des soins et des services en vue de gérer sa dépendance.

La confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne (Coface) travaille autour de la définition de l'aidant proche, de son statut, de sa place dans le système de soins de santé…

Elle a élaboré la

Charte européenne des aidants familiaux

A quand une reconnaissance européenne officielle de l'aidant proche ?

L'asbl Aidants Proches est membre de **Coface**[1] et depuis cette année d'**Eurocarers**[2]. Ceci nous permet d'être tenus informés des travaux en cours au niveau européen.

En Belgique :

Depuis les 4 propositions de loi déposées par le PS, Ecolo/Groen, le CDH et le MR et l'avant-projet de Loi relatif à la reconnaissance de l'aidant proche aidant une personne en situation de grande dépendance déposé par le secrétaire d'Etat Philippe Courard, le contexte a encore évolué !

Depuis le 6 juin 2014, la Belgique est un des premiers pays européen à avoir une Loi reconnaissant officiellement l'Aidant Proche qui accompagne une personne de grande dépendance (Voir plus loin point sur contexte législatif)

[1] http://www.coface-eu.org/fr/

[2] http://www.eurocarers.org/

Les régions

- Au niveau belge, nous assistons à des avancées différenciées entre les régions. De fait, l'existence de l'assurance « dépendance » en Flandre a permis de développer des outils concrets identifiants les situations de grande dépendance… et donc, des aidants proches. Plusieurs « associations Aidants Proches » y sont actives et subsidiées depuis 1999. De plus, cette assurance 'dépendances' a suscité la mise en place et un certain développement du Budget d'Assistance Personnelle (BAP).
- Cette année, nous avons réitéré l'organisation de la semaine de l'aidant proche à Bruxelles, en étroite collaboration avec la VZW Huis Voor Gezondheid.

Du côté francophone, l'asbl Aidant Proche est la première et unique association francophone créée pour soutenir, informer et valoriser la place des aidants proches.

Au vu de la méthodologie de travail en réseau développée au sein de l'asbl Aidants Proches, les politiques régionales wallonne et bruxelloise marquent leur volonté de soutenir une seule association. Leur idée étant de renforcer les moyens de l'asbl Aidants Proches plutôt que de permettre la création de nouvelles initiatives similaires.
Afin de répondre aux spécificités du territoire bruxellois, l'asbl vient d'ouvrir une « antenne » qui a son propre siège social sur Bruxelles.
L'asbl Aidants Proches prend donc progressivement une place de Centre ressource qui centralise, informe, fait des recommandations et impulse la mise en place de réponses institutionnelles et politiques spécifiques aux besoins des aidants proches.

B.2 HISTOIRE, UN RAPPEL

Fin de l'année 2005, la Fondation Roi Baudouin (FRB) organise diverses tables rondes afin d'amener une réflexion autour de l'aidant proche. C'est de ce panel d'intervenants (composé de services, d'associations, de mutualités mais aussi d'aidants proches) que se crée en 2006 une plate-forme de travail qui mettra en évidence les diverses situations concernant les aidants en Belgique francophone.

Dans la même année, la Fondation Roi Baudouin lance un appel à projets autour de la problématique des aidants proches. Son objectif est de susciter l'intérêt des francophones. Il est à faire remarquer que du côté flamand, la réflexion avait déjà eu lieu et qu'une plate-forme existait déjà depuis quelques années.

En réponse à cet appel à projet, 48 projets francophones et néerlandophones seront sélectionnés et permettront de concrétiser des aides attendues. La fin de l'année 2006 (8/11/2006) voit la fondation de l'asbl Aidants Proches. Elle sera constituée d'un petit noyau de personnes qui avaient participé au travail de la plate-forme initiale.

La FRB finance une enquête qui fut réalisée par la sociologue Marie-Thérèse Casman avec pour objectif de dresser un premier profil des aidants francophones et d'identifier leurs principaux besoins.
Cette recherche, basée sur un questionnaire qui a été diffusé à Bruxelles et en Communauté française, a permis de travailler sur un échantillon de 487 questionnaires.

Sont clairement apparus :

- le profil des aidants,
- leurs difficultés et manques,
- leurs besoins

Les besoins révélés par l'enquête confortent la FRB dans la nécessité d'existence de l'asbl Aidants Proches sur le territoire de la Région Wallonne et de Bruxelles.

Pour visualiser plus en détail l'évolution de l'asbl depuis sa création, il est possible de consulter la ligne du temps[3].

B.3 PUBLIC CIBLE DE L'ASBL

Etant donné que la situation d'aidant proche est susceptible de nous concerner tous un jour, le public cible de l'asbl Aidants Proches est le TOUT PUBLIC. Le travail de l'asbl concerne l'ensemble de la population, a minima dans sa dimension de prévention.

Pour l'asbl, **L'Aidant Proche** *« Est aidant proche toute personne qui apporte régulièrement son aide à un proche en déficit d'autonomie. Cette aide répond à des besoins particuliers et est accomplie en dehors de celle réalisé dans le cadre d'une rémunération professionnelle ou de volontariat défini par la loi du 3/07/2005 »*

B.4 DEFINITIONS DE L'AIDANT PROCHE

Depuis le 12 mai 2014, c'est la Loi relative à la reconnaissance de l'aidant proche en situation de grande dépendance qui définit juridiquement l'aidant proche en Belgique :

§ 1er. L'aidant proche est la personne qui apporte une aide et un soutien continus ou réguliers à la personne aidée.

§ 2. Pour être reconnu, l'aidant proche remplit les conditions cumulatives suivantes :

1o être majeur ou mineur émancipé;

2o avoir développé une relation de confiance ou de proximité, affective ou géographique avec la personne aidée.

§ 3. En outre, les conditions d'exercice suivantes doivent être réunies :

1o exercer le soutien et l'aide à des fins non professionnelles, d'une manière gratuite et avec le concours d'au moins un intervenant professionnel;

2o tenir compte du projet de vie de la personne aidée.

§ 4. Par personne aidée, le ou les aidants proches peu(vent) introduire, avec l'accord de la personne aidée ou de son représentant légal, une demande de reconnaissance, via une déclaration sur l'honneur, auprès de la mutualité du ou des aidants proches. Cette demande est à renouveler annuellement. Le Roi fixe, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, pour chaque mesure de mise en œuvre de protection de ce groupe-cible relevant des compétences fédérales, le nombre maximal de personnes pouvant se voir reconnaitre la qualité d'aidant proche par personne aidée.

[3] Voir Ligne du temps en annexe 1

C. L'ASBL – AIDANTS PROCHES

C.1 FONCTIONNEMENT DE L'ASBL

C.1.a Ses Valeurs

1. **L'Humanité** à laquelle nous associons le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne
2. **La Cohérence** de notre fonctionnement interne en lien avec les enjeux de l'environnement sociétal
3. **L'Evolution** des mentalités qui requiert de la confiance, de l'audace et de l'efficacité

C.1.b Ses objectifs stratégiques

L'asbl 'aidants proches' veut contribuer activement à :

- La **reconnaissance légale** de l'aidant proche
- Une réelle **possibilité de déléguer** pour les aidants
- **Un relais** vers les services et les aides
- L'amélioration, la diversification et **l'accessibilité des offres de services**
- **L'information spécifique** sur les services et les aides
- **La sensibilisation** la plus large possible à la fonction d'aidant proche
- **La valorisation des aidants** dans leur rôle de partenaire dans les plans d'aide et de soins

L'asbl est un **centre de ressources** qui :

- développe et anime, autour de la problématique de l'Aidant Proche et sans exclusive, un **réseau** d'aidants et de professionnels, des secteurs de l'accompagnement, de l'aide et des soins aux personnes en déficit d'autonomie.
- se veut organe de vigilance sur toutes les questions concernant l'AP.
- renforcé d'un **comité d'éthique,** réfléchit aux différentes problématiques révélées par l'Aidant Proche, ainsi qu'au positionnement de l'asbl par rapport aux décisions des politiques et des pouvoirs publics.

Les objectifs opérationnels :

- **Sensibiliser** le grand public et les acteurs concernés à l'importance de la fonction de l'Aidant Proche, notamment par le biais de campagnes médiatiques.
- Être un **interlocuteur privilégié** en la matière pour les pouvoirs publics et les services et les professionnels de la santé (SPF, administrations, commissions, OIP, communes, fédération d'aide et soins à domicile, AWIPH, etc.).
- Permettre aux aidants de se reconnaître comme tels par une description claire de leur profil et de participer au développement et à la recherche d'**outils** de prévention, afin de leur éviter l'épuisement.
- Travailler sur les mesures d'application de la loi de **reconnaissance de l'Aidant Proche.**

Les axes d'action

1. Info Aidants

- Permanence téléphonique et suivi mailing des appels.
- Séminaires, journée des AP, semaine des AP, toute forme de communication vers les aidants et les professionnels
- Site Internet et ses pages ouvertes à l'actualité, aux témoignages et échanges.

2. Dispense de formations @proches

- Orientées vers les professionnels
- Orientées vers les AP (à créer)

3. Expertise et consultance

- Groupes de travail (Groupe de travail « Instrument d'évaluation des besoins de l'aidant » ; Groupe de travail « mesures »)
- référence pour les politiques Fédérales, Communautaires, Régionale, Provinciales, Communales
- Support aux antennes et aux projets locaux qui souhaitent se créer

4. Centre de documentation « Aidants Proches » Centralisation des apports documentaires

- Partage de l'information
- Recueil des données statistiques
- Ressource pour les professionnels des services divers, intermédiaires de l'Aidant Proche (Handi contact communaux, services sociaux provinciaux, hospitaliers, mutuellistes, etc..)

C.1.c L'organisation et ses ressources : les instances

C.1.c.1 Moyens humains

L'Assemblée générale s'est réunie le 18 mars 2015 autour de la présentation du rapport d'activité et des comptes annuels.

C.1.c.1.1 L'équipe du siège social

La répartition des fonctions :

Depuis cette année, le Conseil d'Administration a officiellement attribué la gestion journalière de l'asbl à la Coordinatrice. Les missions déléguées sont reprises dans le ROI.

Coordinatrice : Caroline DUCENNE
Assistante administrative et comptable : Chantal GONZE
Chargée de projets Consultance et Formations : Céline FEUILLAT
Chargée de projet Documentation et Communication : Nancy LEROY

Le secrétariat social de l'asbl Aidants Proches est confié à la Boutique de Gestion.

Afin de décharger l'équipe, décision a été prise, à partir de cette année de déléguer l'encodage et la comptabilité à un comptable externe.

C.1.c.1.2 La responsable de l'Antenne de Chimay-Couvin-Momignies

Chargée de projets de l'antenne : Amandine NIHOUL

L'équipe du siège social travaille en étroite collaboration avec la chargée de projets de l'antenne de Chimay Couvin Momignies.

Cette collaboration se traduit par :

- la participation de la coordinatrice de l'asbl Aidants Proches aux comités de pilotage
- la participation de la chargée de projet locale à au minimum une réunion d'équipe par mois au siège social.

L'équipe amène en **comité d'éthique** des questions de fonds qui demandent réflexion avant positionnement de l'asbl. Ces positions ainsi que le développement et suivi des activités de l'asbl sont ensuite discutées en Conseil d'Administration.

C.1.c.1.3 Les groupes de travail internes et leurs participants

- **Le comité d'éthique, animé et présidé par Roland SCHMETZ** est composé de représentants de l'équipe, de représentants du conseil d'administration et d'une personne ressource externe (voir point 'comité d'éthique' plus loin)

- L**e comité Comptabilité,** composé de la Présidente, de deux administrateurs, de l'assistante administrative et comptable et de la coordinatrice, assure les suivis de la trésorerie et des contrôles budgétaires trimestriels. Une personne ressource bénévole, Paul Neyens, nous aide à réaliser les projections budgétaires.

- **Le groupe communication** est constitué principalement d'un consultant externe en communication, Nicolas Roisin, de la coordinatrice et des chargées de projets consultance et communication. L'objectif de ce groupe est d'augmenter l'impact médiatique de l'asbl notamment lors de la diffusion de communiqués de presse et d'informations sur la semaine des aidants proches.

- **Le comité recherche de fonds** est composé de la Présidente, de la coordinatrice de l'assistante administrative et comptable, de la chargée de communication et des personnes ressources issues de notre AG, Daniel Renard et Brigitte Duquesne

C.1.c.1.4 Le réseau de partenaires

Font partie du réseau qui contribue régulièrement au travail de l'équipe de l'asbl Aidants Proches :

- L'université de NAMUR
- La VUB
- L'UCL
- Le projet Caregivers
- La Mutualité Solidaris, sa fédération centre de soins à domicile, Espace Seniors, l'ASPH et les Femmes prévoyantes socialistes
- L'Union Nationale des Mutualités Libres et Cosedi
- L'Union Nationale des Mutualités Libérales, l'ALPH et la LVPH
- L'Union Nationale des Mutualités Neutres
- L'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes, sa Fédération d'aide et de soins à domicile, Altéo et Enéo
- L'hôpital Saint-Luc de Bruxelles
- L'HELMO-ESAS
- Télé-Secours

- Solidaris
- Similès
- GAMP
- La Ligue des Familles
- Respect senior
- Ligue de la Sclérose en plaque
- ADMR
- SPAF
- Onszorgnetwerk

C.1.c.2 Les moyens logistiques

C.1.c.2.1 Les locaux

Le développement de l'équipe a nécessité une réorganisation des bureaux. Le développement du business center d'Actibel nous a permis de créer un espace de travail dans le même ensemble. Nous sommes passées d'un espace bureau de 78m2 à un espace bureau + salle de réunion pour un total de 114m2.

C.1.c.2.2 L'équipement

Grace à un soutien d'Euroclear, nous avons pu équiper et réaménager l'ensemble des bureaux ainsi que la salle de réunion. Nous les remercions vivement !

C.1.c.3 Les ressources financières

Comme en 2014, l'année 2015 a été marquée par un manque sérieux de trésorerie. La difficulté fut de trouver des crédits - ponts entre les subsides promis et leur arrivée effective sur le compte de l'asbl. C'est au cours du mois de décembre 2015 que nous avons reçu la première tranche de notre subside facultatif de la Région Wallonne pour cette même année.

Nous remercions les provinces de Luxembourg du Brabant Wallon et de Liège pour le soutien qu'elles nous ont apporté dans le cadre des tournées de conférence de Jean-Michel Longneaux.

Merci aussi à l'abbaye de Leffe pour leur aide financière à la pérennité de notre action de soutien aux aidants proches.

Nous remercions vivement les administrateurs qui, pour éviter de compromettre la pérennité de l'asbl, ont fait des avances personnelles.

A retenir

Nos objectifs 2015 étaient :

Obtenir une convention pluri-annuelle avec la Région Wallonne

Rechercher des financements stables et complémentaires via notamment la création d'un groupe de recherche de soutien financier « extra »

Nous avons :

- Assuré le suivi auprès du cabinet du Ministre Prévot et avons obtenu une convention pluri-annuelle de 3 ans. Soit 2015-2017. Etant donné que cette convention ne résout pas nos problèmes de trésorerie ni de pérennité du financement de l'asbl, nous avons déjà demandé qu'une autre alternative soit envisagée et vise une reconnaissance durable de l'asbl.
- Mis sur pied d'un comité « recherche de fonds » qui s'est réuni une première fois fin 2015. Nous y avons fait le point sur la situation actuelle de l'asbl et ses besoins.

Ce qui nous amène à :

Faire de la reconnaissance de notre asbl une priorité

Rechercher des dons via les Abbayes notamment pour constituer le fonds de roulement nécessaire à notre sécurité et notre fonctionnement.

Continuer à solliciter des soutiens financiers qui permettront le développement d'actions qui auront un impact direct sur la visibilité de l'asbl auprès des aidants proches.

C.1.c.4 Formation du personnel

L'équipe a suivi une formation en communication de deux jours dispensée par Jean-Luc Manise du CESEP[4] dont le thème était « apprendre à valoriser nos activités ».

C.1.d La communication

Cette année, nous avons pris la décision d'engager Nicolas Roisin, consultant externe en communication, pour nous aider à développer la communication dans le cadre de nos actions politiques et de la Semaine des aidants proches.

Nous avons fait faire des portes-clés avec le logo de la pensée qui symbolise la semaine des aidants proches.

[4] Centre socialiste d'éducation permanente

Pense à moi autant que je pense à toi !

Nous continuons à travailler avec la société Arpaweb[5] pour la gestion de nos sites web

La gestion générale de notre communication a été prise en charge par l'équipe et en particulier Nancy Leroy, ce qui nous a permis de ne plus faire appel de façon régulière à un organisme externe et de nous limiter à une collaboration ponctuelle avec la consultant externe Nicolas Roisin.

A retenir

La communication et la visibilité des actions « aidants proches » faisaient partie de nos priorités 2015
+ Nous avons, sollicité le renfort d'un consultant externe spécialisé en communication
- Faute de trésorerie, nous n'avons pas encore pu acheter le matériel de présentation (stand et autres) que nous avions budgeté.

Ce qui nous amène à :

Demander une prolongation de la convention qui nous octroie le subside facultatif spécifique au développement de la communication

C.1.e Au niveau européen, l'asbl – Aidants Proches est membre de

C.1.e.1 COFACE

Coface Desability :

La Confédération des organisations familiales de l'Union européenne (COFACE) est une organisation pluraliste, au sein de la société civile, qui a pour mission de promouvoir la politique familiale, la solidarité entre les générations et les intérêts des enfants au sein de l'Union européenne.

[5] www.arpaweb.be

C.1.e.2 Eurocarers

Depuis cette année, nous sommes aussi membre d'Eurocarers

EUROCARERS est le réseau européen qui représente les aidants informels ainsi que leurs organisations, quel que soit leur âge ou les problèmes de santé de la personne dont ils prennent soin.

C.1.e.3 Wedo

WeDO est un projet européen lancé en 2010. Il a été piloté par un comité composé de 18 partenaires de 12 pays membres de l'Union européenne. Ils ont travaillé à l'élaboration d'un outil de référence pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées ayant besoin de soins (et/ou d'aide) et pour lutter contre la maltraitance

C.1.f En Belgique, L'asbl Aidants Proches est aussi membre de l'Assemblée Générale de :

- L'ADMR, Aide à Domicile en Milieu Rural
- L'asbl Le Bien Vieillir

L'asbl fait également partie du bureau des rencontres namuroises des acteurs du maintien à domicile

C.1.g Le comité d'éthique

Se réunissant tous les deux mois, le comité d'éthique (créé il y a 3 ans) accompagne l'équipe dans sa réflexion et est le facilitateur des prises de position de l'asbl.

Moment de respiration par rapport au quotidien, il est un organe essentiel dans le fonctionnement de l'asbl. Pour le conseil d'administration et l'équipe de l'asbl, il cherche à être un lieu qui permet de veiller à la COHERENCE des positionnements et veut par ailleurs produire l'argumentaire de ceux-ci (création et/ou relecture de textes à vocation politique).

Cette anné, suite au succès rencontré lors de la conférence sur le thème : « le quotidien de l'aidant proche entre nécessité et « choix ». Quelle(s) reconnaissance(s)? » donnée par Jean-Michel Longneaux fin 2014 aux membres de l'AG de l'asbl, nous l'avons sollicité pour qu'au cours de l'année 2015, il donne cette conférence de façon itinérante en Wallonie et à Bruxelles. Les membres du comité d'éthique ont accompagné ces conférences et en ont assuré la présentation-contextualisation.

Lieux : Chimay, Belgrade, Grivegnée, Wavre, Arlon et Charleroi

Le comité d'éthique a conçu une charte spécifique au Réseau Aidants Proches[6] dont les objectifs sont de rendre visible :

- les partenaires du réseau actuel qui adhérent aux valeurs et aux objectifs de l'asbl Aidants Proches
- les partenaires qui nous délèguent ou souhaitent nous déléguer les missions de représentation politique et
- ceux qui souhaitent participer à un échange régulier d'information et/ d'action avec nous
- L'adhésion de ces membres au réseau à travers l'utilisation d'un logo Réseau Aidants Proches

Cette charte est rédigée. Elle sera utilisée en 2016 (et son logo doit être réalisé). Cela implique de notre part une démarche pro-active que nous n'avons pas encore pris le temps de faire.

A retenir

Dans le cadre du comité d'éthique, nos objectifs 2015 étaient :

- Organiser une tournée de conférences de Jean-Michel Longneaux
  « J'aide un proche au quotidien, connaître et faire reconnaître ma place »
- Se questionner sur le développement de la reconnaissance de l'aidant proche.
- Comment clarifier et soutenir sans pervertir la relation de solidarité
- Publier le fruit nos réflexions
- Ouvrir le comité à des questionnements extérieurs touchant la réalité de l'aidant proche,.

Nous avons réalisé :

- La première moitié de la tournée de conférences, soit 6 conférences en 2015.
- Une réflexion sur l'assurance aidants proches et le rôle de l'asbl dans cette question
- Une charte « Réseau aidants proches » : liée à une réflexion plus globale sur la création d'antenne et de niveaux de collaboration
- Des réflexions sur le fonctionnement institutionnel de l'asbl sont régulièrement apparues lors de nos échanges.

Pour 2016 :

- + La prise en compte de la réalité de l'aidant en termes de santé nous amènera à solliciter la présence d'un expert 'santé' dans le comité d'éthique
- le développement d'une réflexion proprement éthique autour des problématiques des aidants exige de faire place à des « vignettes éthiques » lors de chaque comité d'éthique. Cette démarche permettra d'outiller les membres de l'asbl dans ce domaine
- Diffusion du travail du comité d'éthique auprès des partenaires du réseau
- Une structuration plus pointue du fonctionnement du comité d'éthique, dans sa double mission, politique et éthique

[6] Charte Réseaux Aidants Proches , annexe 2

C.2 LES AXES DE TRAVAIL DE L'ASBL AIDANTS PROCHES

C.2.a Les tâches liées au fonctionnement de l'asbl

C.2.a.1 La coordination

Cette année le travail de coordination a essentiellement consisté à

- organiser les réunions collectives ou interindividuelles avec les membres de l'équipe
- assurer la transmission Equipe-Conseil d'administration via des échanges entre la coordinatrice et la Présidente
- assurer la transmission et le recueil d'avis et d'informations lors des conseils d'administration mensuels.
- organiser et/ou participer aux différents comités internes (éthique, comptabilité, recherche de fonds, communication)
- participer aux comités d'accompagnement de l'antenne de Chimay-Couvin-Momignies
- participer aux comités de pilotage du projet Jeunes aidants proches
- participer aux réunions de lancement des antennes de Namur et Luxembourg
- Introduire et justifier les demandes de subsides
- Représenter l'asbl lors de conférences, d'ateliers de réflexion ou encore de séances d'information

C.2.a.2 Le secrétariat, la gestion administrative et comptable

Comptabilité :

Cette année, la responsable de ce poste travaille en collaboration avec le comptable externe, Monsieur Donnez.

Ses tâches sont :

- la vérification et préparation des factures fournisseurs, clients, extraits bancaires, salaires, opérations diverses
- l'encodage des factures fournisseurs, clients, extrait bancaire, salaires, opération diverse
- l'établissement des factures clients
- l'établissement du budget
- la préparation des paiements
- les dossiers justificatifs financiers auprès des pouvoirs subsidiant
- la vérification des comptes fournisseurs et clients
- la préparation des contrôles budgétaires en cours d'année.
- La réalisation des différentes demandes d'offre de prix
- La préparation et la participation aux comités comptabilité qui se réunissent tous les trimestres

Gestion administrative des ressources humaines :

Travail sur dossier mensuels : état de prestation (boutique de gestion), heures prestées du personnel, dossier APE, vérification des congés, rédaction et classement des candidatures reçues.

Suivi des mises à jour des différentes lois sociales.

Administration et secrétariat :

- rédaction des divers courriers sortant
- traitement du courrier entrant
- scan de divers documents
- classement courrier entrant, documents comptable, documents RH
- photocopies
- archivages

- mise à jour des fiches d'inscription aux colloques et réunions organisés
- envoi de mailing
- Classement
- organisation nettoyage bureau
- réservation et préparation des salles pour tous types de réunion
- organisation des formations choisies pour le personnel
- permanence téléphonique générale et remplacements occasionnels ligne Info'Aidants
- préparation de demandes de subvention

C.2.b Les activités mises en œuvre pour opérationnaliser les objectifs de l'asbl

C.2.b.1 INFO'AIDANTS

C.2.b.1.1 La ligne Info'Aidants

La permanence téléphonique essentiellement destinée à écouter, informer et orienter les aidants proches est aussi un lieu où les professionnels viennent chercher des informations pour les aidants proches qu'ils accompagnent.

Au siège social, 223 appels[7] du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015. Cette année le nombre d'appels est quasiment identique à celui de 2014. La complexité des situations rencontrées par les aidants proches, se fait par contre de plus en plus criante.

Illustration :

« ….maman d'un petit garçon atteint d'une maladie rare qui dépend énormément de moi et du papa. Je me retrouve dans une impasse, ayant perdu mon travail l'an dernier…. je recherche un travail commençant vers 15h l'après-midi et jusque 20h (explication : la papa travaille toujours, à la poste donc le temps de son travail je suis à la maison je peux vous donner plus d'informations à ce sujet si nécessaire), …la seule chose envisageable est donc les titres-service... jusque-là ok, le souci c'est que pour entrer dans les titres services il faut toute une série de plan (ex activa) que je n'ai pas en ma possession. Je touche du chômage 350€ car j'ai été à mi-temps pendant 8 ans et après mes études donc je suis au chômage sous mes études....à presque 30 ans. ….dans quelques temps (très prochainement!) je vais être convoquée par l'ONEm pour ma recherche d'emploi... Donc j'ai sonné à la FGTB ce matin qui m'a dit que la "dispense pour raison sociale ou familiale" avait été supprimée au 1er janvier. Nous voilà complètement en panique car aucune chose n'est prévue (du moins à ma connaissance) pour les personnes comme nous... Ici cette année commence très mal nous apprenons que notre enfant va être orienté vers un enseignement adapté ou à la maison (à décider avec médecins psychologue etc) des tests vont être à venir en + de tout ceux qu'il a déjà régulièrement et je ne sais absolument pas quoi faire etc. bref tout ça est un grand résumé mais voilà je m'interroge à 30ans de mon avenir, de notre maison... des soins de santé de mon enfant!
Si vous pouviez m'envoyer une petite lumière qui m'éclairerait sur ce que j'ai droit... Merci »

« Bonjour,

Suite aux événements gouvernementaux de ces derniers jours, je me pose la question de savoir si une démarche quelconque doit-être faite, pour officiellement être reconnu comme aidant proche ?

Pour l'instant vous êtes le seul endroit où je suis inscrit comme aidant proche.

Merci pour votre action, qui va, je l'espère, enfin déboucher sur des choses concrètes. Il faut dire que pour moi après toutes ces années l'espoir s'amenuisait. Mais vous n'avez jamais lâché le combat et je sais que ce n'est pas fini. Merci. »

[7] Voir statistiques en annexe 3

A retenir

Dans le cadre de la permanence, nos objectifs étaient :

- La développer et rechercher du renfort (Art60, …)

Nous n'avons pas pu réaliser cet objectif faute de temps et de trésorerie

Ce qui nous amène à :

- Confirmer que l'absence de renfort a accentué la perception de la lourdeur de la charge pour la personne qui avait la permanence dans ses attributions.
- Faire l'hypothèse que cela peut être dû, entre autres, à l'évolution du type de demandes adressées à l'asbl. Les situations qui arrivent chez nous sont de plus en plus complexes et demandent davantage d'accompagnement. Aujourd'hui nous n'avons pas le temps de faire avec les moyens humains actuels au départ du siège social.
- Viennent s'ajouter les situations pour lesquelles nous n'avons pas encore de réponse à donner.
- +nous renforcer dans l'idée que nos priorités doivent être :
    - De contribuer de façon plus pro-active à développer des réponses adaptées à la réalité des aidants proches tant au niveau législatif qu'en termes institutionnels
    - ETde continuer à apporter l'écoute et le soutien aux aidants proches quelles que soient les solutions qui s'offrent à lui aujourd'hui
    - +prendre le temps de murir la réflexion concernant le rôle et le développement de la permanence.

C.2.b.1.2 La Semaine des aidants proches à Bruxelles et en Wallonie

C.2.b.1.2.1 Programme sur Bruxelles

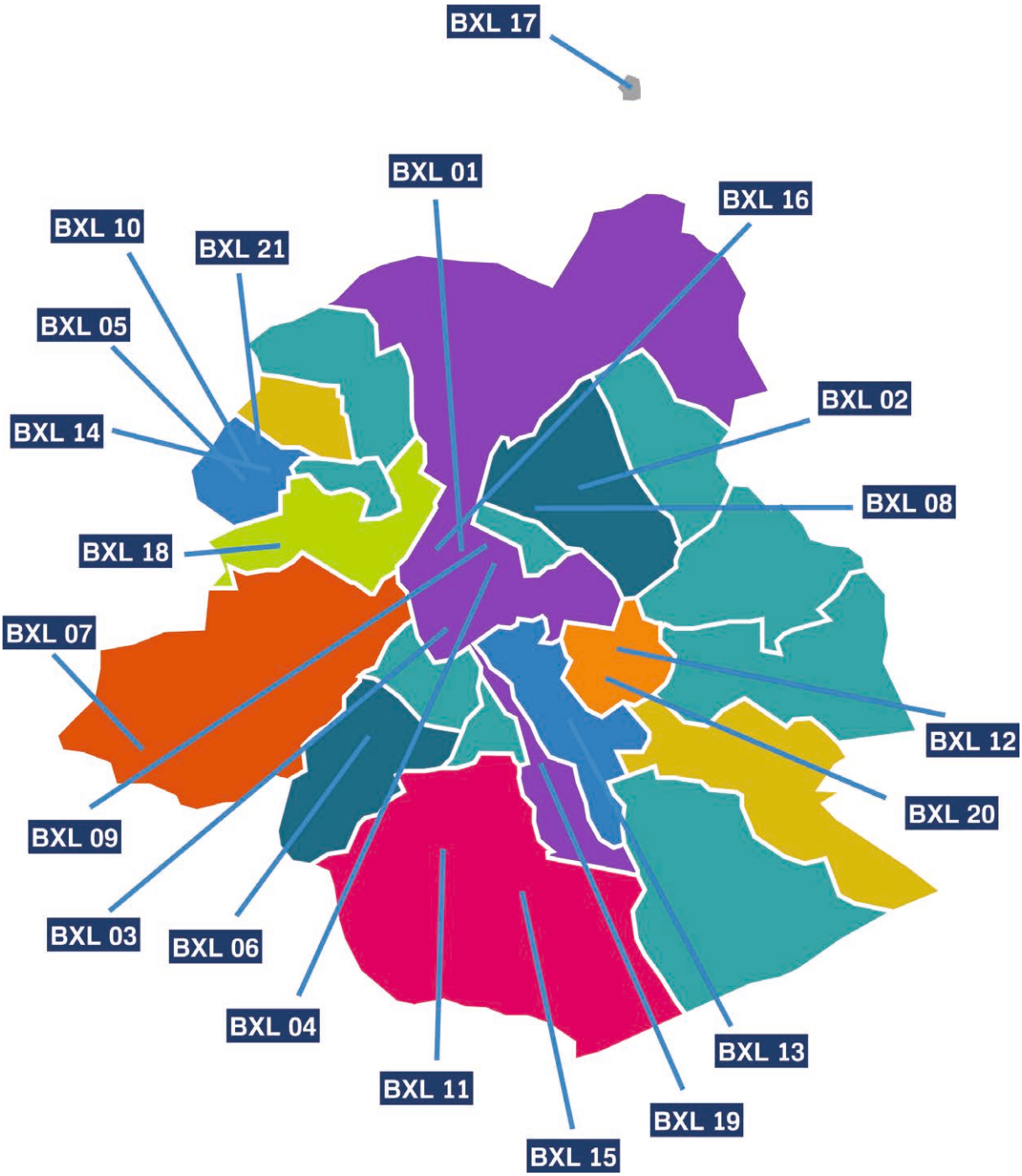

En continu

BXL01. Exposition : Le code Alzheimer - Bruxelles

Lundi 5 octobre

BXL02. Le soutien aux proches durant la maladie : informer et soutenir Schaerbeek

Mardi 6 octobre

BXL03. Expérimentez la vie en Maison de Repos – Bruxelles
BXL04. Découverte des outils de l'asbl Participate! pour l'entourage – Bruxelles
BXL05. Solival, visite de la salle d'essais - Berchem-Sainte-Agathe
BXL06. Les défis des réfugiés âgés et de leurs aidants proches – Forest
BXL07. Aide aux patients Alzheimer et leurs proches – Anderlecht
BXL08. Réflexologie plantaire – Schaerbeek
BXL09. Journées portes ouvertes Terranova & Vitanova – Bruxelles

Mercredi 7 octobre

BXL10. Solival, visite de la salle d'essais - Berchem-Sainte-Agathe
BXL11. Présentation des résultats de l'enquête EUFAMI – Uccle
BXL12. Groupe de parole et de réflexion entre aidants proches – Etterbeek
BXL13. Soutenir les jeunes aidants proches - Ixelles

Jeudi 8 octobre

BXL14. Solival, visite de la salle d'essais - Berchem-Sainte-Agathe
BXL15. Aide aux proches de patients Alzheimer âgés ou pas – Uccle
BXL16. Soutenir et continuer à choisir malgré Alzheimer – Bruxelles
BXL17. Rencontre pour les professionnels et les aidants proches – Humbeek
BXL18. Séance d'information et de temps pour soi - Molenbeek-Saint-Jean
BXL19. Découverte du métier de garde à domicile – Bruxelles
BXL20. Moi, aidant proche ? - Etterbeek

Vendredi 9 octobre

BXL21. Solival, visite de la salle d'essais - Berchem-Sainte-Agathe

C.2.b.1.2.2 Programme en Wallonie

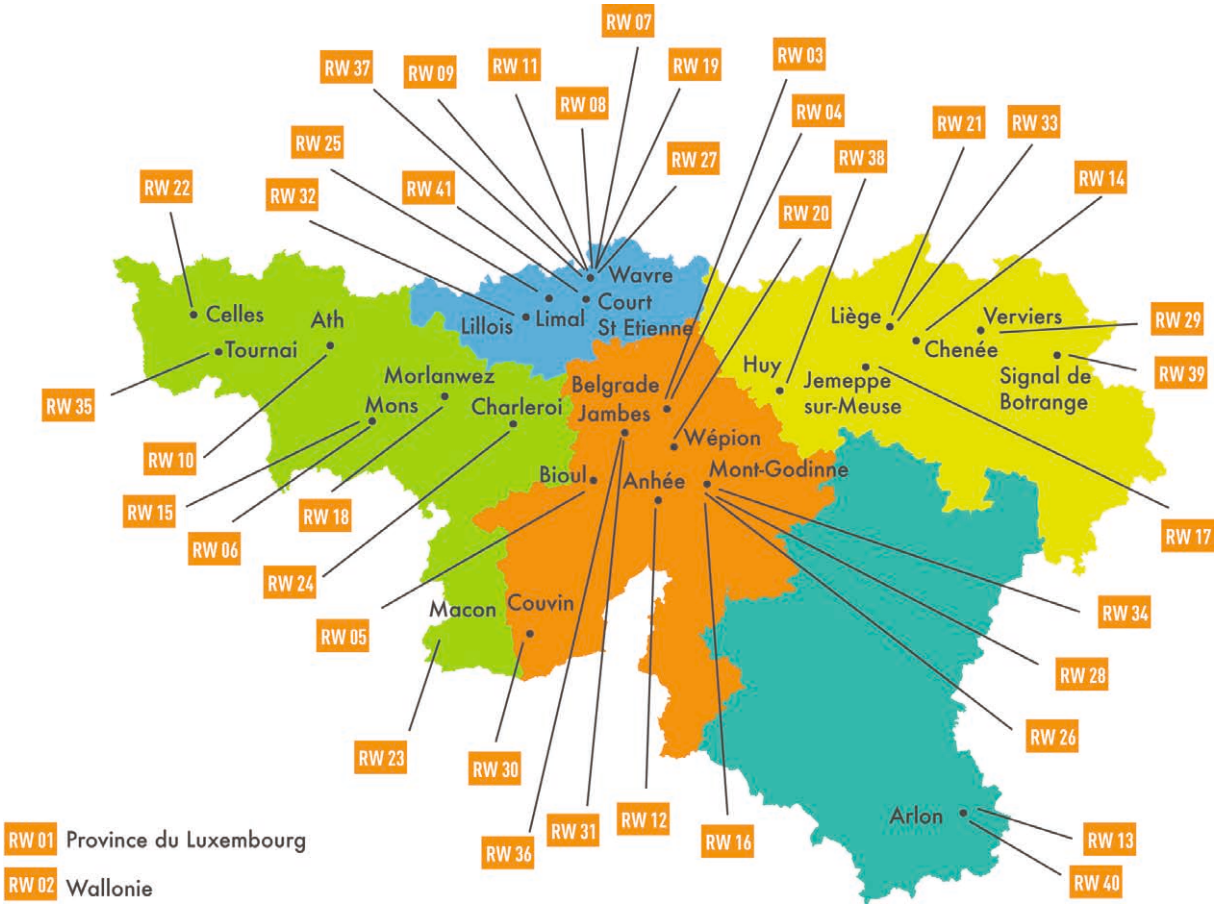

En continu

RW01. A la rencontre des aidants proches - Province du Luxembourg
RW02. Ligne d'écoute Respect Seniors - Wallonie

Lundi 5 octobre

RW03. Après-midi jeux : SuperZaidan ! - Belgrade
RW04. Sensibilisation des aidants proches à l'épuisement - Belgrade
RW05. Quand les Aidants Proches prennent la parole… - Bioul
RW06. Découverte des outils de l'asbl Participate! pour l'entourage - Mons
RW07. Moment bien-être : manucure/pédicure - Wavre
RW08. Ciné-débat - Wavre
RW09. Penser plus tôt à plus tard - Wavre
RW10. Groupe de parole aidants proches « De proche en proches » - Ath

Mardi 6 octobre

RW11. Atelier écriture - Wavre
RW12. Une journée « avec et pour les Aidants Proches » - Anhée
RW13. Ciné-débat : « Le respect des aînés, parlons-en ! » - Arlon
RW14. Salon : « Souffler !? Pour soi, pour eux ! » - Chenée
RW15. Séance d'information et temps pour soi - Mons
RW16. Solival, visite de la salle d'essais - Mont-Godinne
RW17. Séance d'information et temps pour soi - Jemeppe-sur-Meuse

Mercredi 7 octobre

RW18. Ciné-débat : « N'oublie jamais » - Morlanwelz
RW19. Atelier relaxation - Wavre
RW20. Conférence - débat : Alzheimer - Wépion
RW21. Projection vidéo de projets artistiques - Liège
RW22. Solutions pour l'accompagnement des aînés à domicile - Celles
RW23. Repas Quizz « DES AVENTURIERS DE L'HUMAIN » - Macon
RW24. Séance d'information et temps pour soi - Charleroi
RW25. Séance d'information et temps pour soi - Limal
RW26. Solival, visite de la salle d'essais - Mont-Godinne

Jeudi 8 octobre

RW27. Atelier peinture - Wavre
RW28. Solival, visite de la salle d'essais - Mont-Godinne
RW29. Salon : « Souffler !? Pour soi, pour eux ! » - Verviers
RW30. Ciné-débat : « Edith et Michel » - Couvin
RW31. Découverte des outils de l'asbl Participate! pour l'entourage- Jambes
RW32. Ciné-débat : « Le respect des aînés, parlons –en ! » - Lillois
RW33. Découverte des outils de l'asbl Participate! pour l'entourage – Liège

Vendredi 9 octobre

RW34. Solival, visite de la salle d'essais - Mont-Godinne
RW35. Séance d'information et temps pour soi - Tournai
RW36. Séance d'information et temps pour soi - Jambes
RW37. Atelier culinaire - Wavre
RW38. Un temps pour vous – Huy

Dimanche 11 octobre

RW39. Balad'&Vous - Signal de Botrange
RW40. Aidants Proches : séance d'information – Arlon

Au total :

40 activités organisées sur la walonnie

34 activités organisées sur Bruxelles (18 francophonnes, 12 néerlandophones, 3 bilingues)

C.2.b.1.2.3 Evaluation[8] et revue de presse

La revue de presse et l'évaluation sont disponibles en téléchargements sur le site www.semaineaidantsproches.be

La semaine a eu du succès et dans l'ensemble les activités se sont bien déroulées. Plus ou moins 600 personnes y ont participés. La plupart des services participants ont été satisfaits des échanges qui ont eu lieu avec les aidants proches. On retient la difficulté importante, relevée par certains services, pour les proches de s'auto-identifier comme aidant proche.

La majorité des services participants sont près à réitérer l'expérience

[8] Voir l'évaluation en annexe 4

A retenir

La semaine de l'aidant proche s'organise dans le cadre de la sensibilisation « grand public ». Elle est en outre un moment important de décentralisation.

- + La semaine de l'aidant proche devient un évènement annuel reconnu et attendu. Le taux de participation augmente. Nous veillerons à l'avenir à ce que cette semaine ne se fasse par exemple plus en même temps que la semaine de la santé mentale.
- Reste à régler un défaut de communication de notre part. Nous devons être plus clairs sur le qui est en charge de quoi en terme de communication. De ce fait des démarches n'ont pas été faites et ont engendré un manque d'information, donc directement un manque de participation à certaines activités.

Ce qui nous amène à :

- + Vérifier les dates pour cette semaine
- +maintenir l'organisation de la semaine de l'aidant proche en Wallonie et sur Bruxelles avec ou sans partenaire flamand sur Bruxelles.
- +Penser une convention de collaboration bien claire pour que les services partenaires de cette semaine soient bien informés de ce que nous leur proposons et attendons d'eux.

C.2.b.1.3 Les sites internet & les réseaux sociaux de l'asbl Aidants Proches

L'asbl dispose de 3 sites internet :

Le site web du siège social : www.aidants-proches.be

Le site web du siège social est une vitrine des activités et des informations de l'asbl.Depuis 2015, seules les informations propre à l'asbl sont publiées sur le site du siège social. Les informations des partenaires sont désormais reprises dans l'agenda événementiel du centre de documentation.

Statistiques :

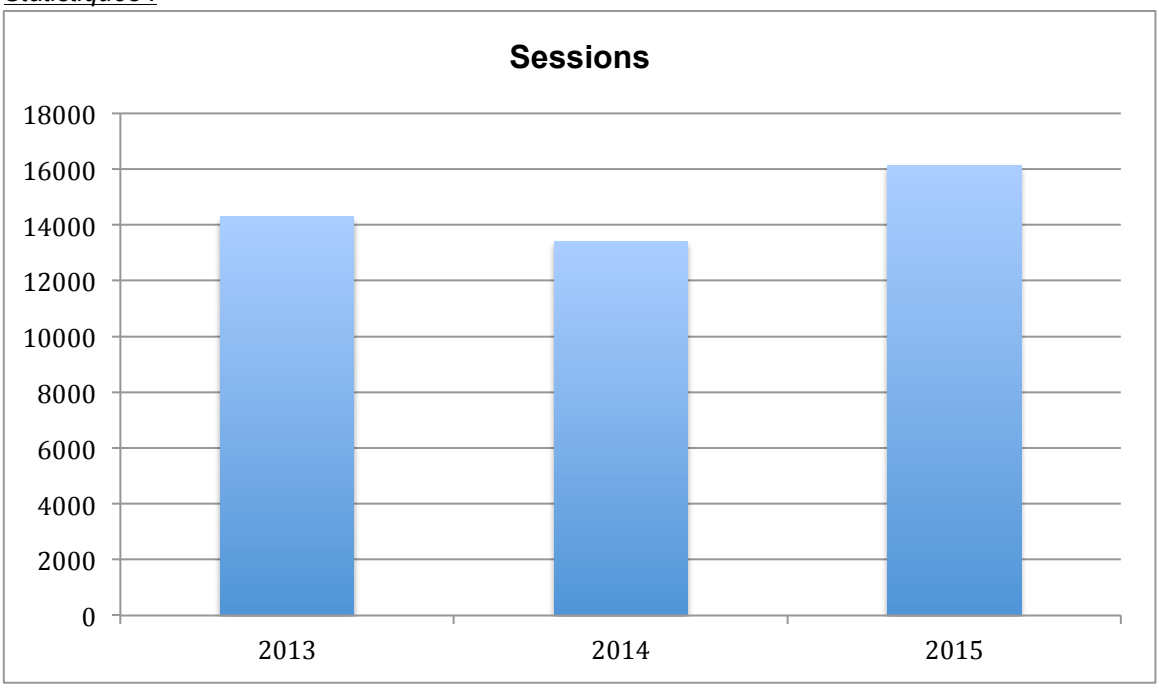

Nombre de sessions (visites sur le site) : 16.133 (13.417 en 2014 soit une augmentation de 20,25%)

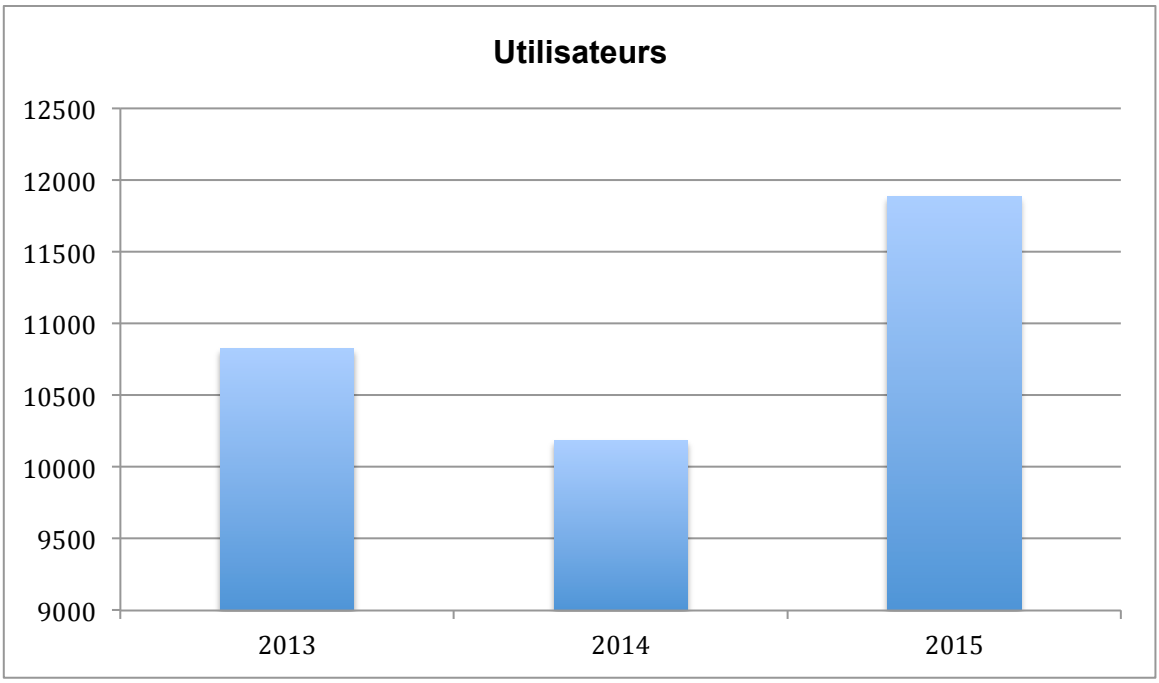

Nombre d'utilisateurs : 11.888 (10.184 en 2014 soit une augmentation de 16,74%)

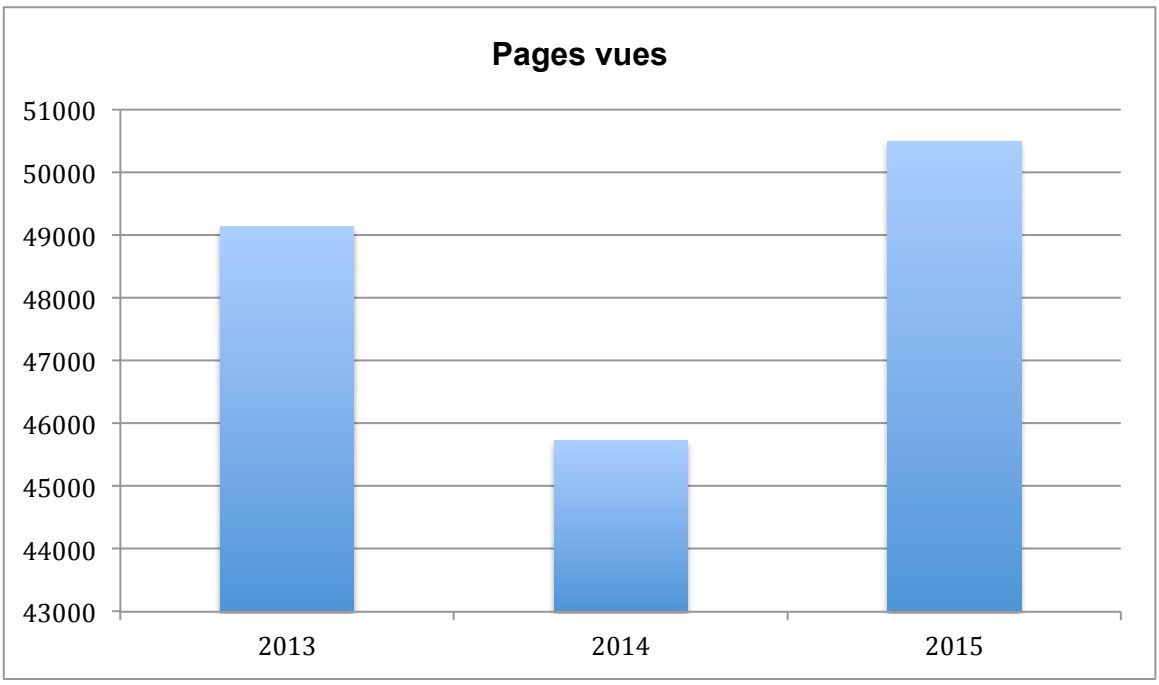

Nombre de pages vues : 50.496 (45.731 en 2014 soit une augmentation 10,42%)

83,39% des visiteurs sont belges, 7,40% sont français.

Origine des visiteurs suivant les villes :

- Bruxelles : 23,49% (3790 sessions)
- Liège : 10,88% (1755 sessions)
- Namur : 6,65% (1073 sessions)

- Charleroi : 3,85% (621 sessions)
- Mons : 3,73% (602 sessions)
- Nivelles : 2,27% (367 sessions)
- Ottignies-Louvain-La-Neuve : 2,11% (341 sessions)
- Tournai : 1,89% (305 sessions)

Le détail des autres villes peut être demandé au près de l'asbl.

Origine du trafic :

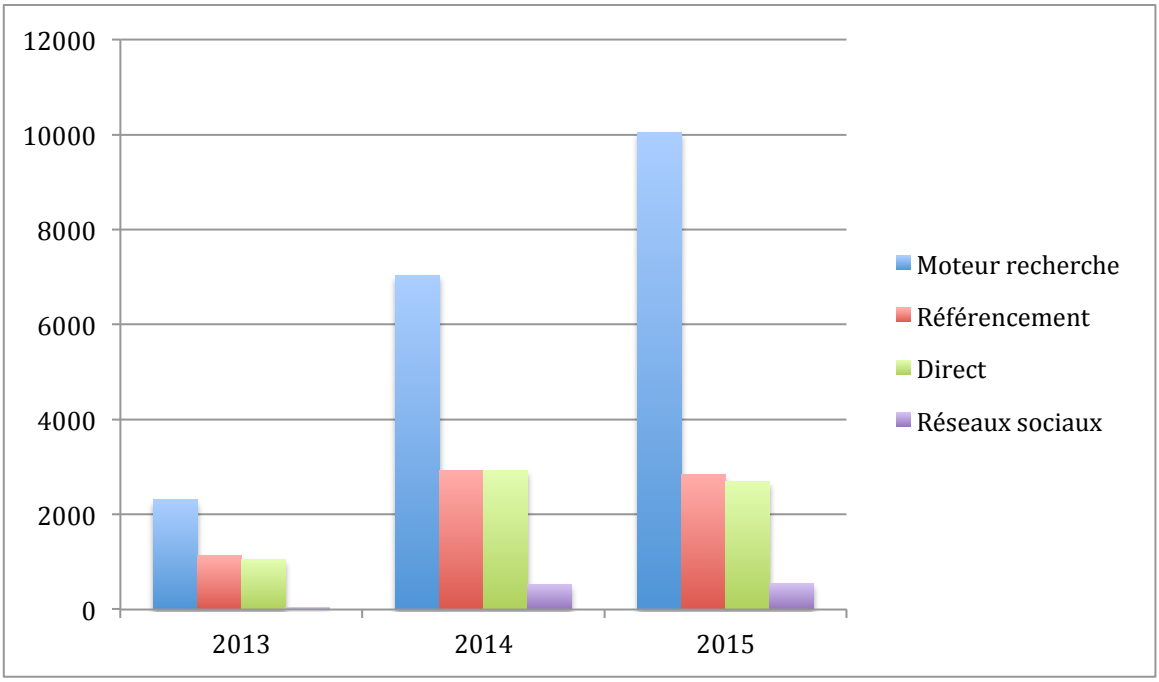

- via recherche type Google : 62,31% (10053 sessions)
- via visite directe (en tapant l'adresse du site web) : 17,62% (2842 sessions)
- via lien de référencement : 16,71% (2696 sessions)
- via les réseaux sociaux : 3,36% (542 sessions)

Page d'accueil du site web du siège social

Le site web du centre de documentation[9]:

www.docaidants.be

Le site web de l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies:

www.shn.aidants-proches.be

[9] Voir point C.2.b.4

L'asbl dispose de plusieurs réseaux sociaux permettant la diffusion de l'information :

- une page facebook en son nom (1748 Like)
- une page facebook pour l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies (9 Like)
- un compte Twitter (147 abonnés)
- une page Google+ (15073 consultations)
- une page Linkedin en son nom (23 abonnés)
- une page Linkedin pour l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies (13 abonnés)
- une chaîne Youtube (1514 vues)

C.2.b.2 FORMATIONS

C.2.b.2.1 Bref historique

Voici le constat fait en 2010 par une représentante de l'asbl Aidants Proches, de la fédération des CPAS et de la Croix-Rouge de Belgique :

« Les aidants proches et les autres acteurs de l'aide ont difficile à développer une relation de partenariat et, le plus souvent, ils attendent trop longtemps avant de demander de l'aide.

Au bord de l'épuisement, ils donnent d'eux une image « faible ». Sans considérer la qualité et l'importance que l'aidant à apporter depuis parfois bien longtemps, le professionnel a alors tendance à spontanément porter assistance et à s'approprier de façon indélicate les domaines de compétences de l'aidant proche.

Cela met l'aidant dans une position « d'assisté », le dévalorise et engendre des difficultés relationnelles entre ces différents acteurs de l'aide qui ne connaissent pas toujours la plus-value que pourrait apporter une réelle complémentarité. »

L'amélioration des relations entre les différents acteurs ne dépend évidemment pas de l'asbl Aidants Proches. Mais par sa mission de sensibilisation à la réalité de l'aidant proche, l'asbl a décidé d'y contribuer.

Nous sommes partis du postulat que pour un professionnel découvrir et concevoir les motivations qui poussent les proches à être aidants ou avoir une façon d'être aidant proche permettra plus facilement l'ouverture nécessaire à l'entrée en relation dans ce binôme de base.

Pour y arriver, nous abordons les diverses facettes connues de la réalité de l'aidant proche sur lesquelles nous pouvons échanger avec les professionnels. Nous proposons au travers de @proches, un ensemble d'outils de réflexions visant à l'amélioration de la relation entre professionnels et aidants proches

La mission principale de @proches est :

De contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels et aidants proches, en particulier :

- Ouvrir davantage le champ de vision des professionnels
- Proposer des pistes pour mettre en pratique cette ouverture

Deux publics sont concernés :

- les professionnels d'accompagnement, d'aide et de soins
- les aidants proches eux-mêmes. A savoir pour l'asbl Aidants Proches : « Est aidant proche toute personne qui apporte régulièrement son aide à un proche en déficit d'autonomie. Cette

aide répond à des besoins particuliers et est accomplie en dehors de celle réalisée dans le cadre d'une rémunération professionnelle ou de volontariat défini par la loi du 3/07/2005 »

C.2.b.2.2 Les objectifs de @proches

1. Contribuer à l'amélioration de la communication entre tous les acteurs du système d'aide et de soins

- Définir les mots
- Définir les cadres, les places
- Aider à comprendre

2. Amener chaque acteur à reconnaître le rôle et l'importance de l'autre acteur, professionnel ou aidant

- Amener la réflexion chez chacun sur base des mêmes questions
- Valoriser les actes posés par l'aidant proche en termes de compétences
- Mettre en évidence les complémentarités de chacune des fonctions

C.2.b.2.3 Les moyens utilisés qui sont spécifiques à la réalité des professionnels

- La prise de conscience des différentes facettes de la réalité de l'aidant proche via une base de réflexion puisée dans la proximologie[10]
- La prise de conscience des facteurs ayant un impact sur la place de l'aidant proche dans le système, dans le contexte psycho-sociologique.
- Ce travail est réalisé à traver l'organisation de 2 modules de formation

  - ***Module : 1 - Comprendre l'aidant proche***

Qui est-il ?
Que prend-il en charge ?
Pourquoi est-il aidant proche ? (ses motivations)
Comment occupe-t-il son rôle ? (typologies)
Quelles sont ses demandes, ses attentes, ses besoins ?

  - ***Module 2 - Quel positionnement pour les professionnels ?***

Par rapport au bénéficiaire
Par rapport à l'aidant et ses besoins
Par rapport à l'équipe
Par rapport au réseau secondaire (autres professionnels)
En fonction des demandes de l'aidant proche

Aujourd'hui, le contenu et la forme régulièrement évalués sont très appréciés et reconnus pour leur utilité.

[10] La proximologie étudie « la relation d'exception entre la personne malade ou dépendante et ses proches », qu'il s'agisse du conjoint, de membres de la famille ou d'amis. L'originalité de cette aire de recherche « est d'envisager la présence et le rôle de l'entourage comme des éléments déterminants de l'environnement du patient, donc de l'efficacité des soins et de sa prise en charge » - http://fr.wikipedia.org/wiki/Proximologie

C.2.b.2.4 Quel est le secteur aujourd'hui demandeur d'une formation @proches ?

- Le secteur de l'aide et des soins à domicile,
- Le secteur des soins palliatifs
- Le secteur de la prise en charge de la personne âgée

C.2.b.2.5 De façon spécifique, en 2015 :

24 demi-journées de formation données auprès de 9 services différents réparties comme suit :

- ADMR Dinant : 8 matinées aux aides familiales sociales
- ASD de Mons : 4 matinées aux aides familiales sociales
- SAFPA de Verviers : 1 matinée aux gardes à domicile service répit
- ASD de Vresse-Sur-Semois : 1 matinée aux aides familiales sociales
- Hennalux : 1 matinée aux infirmiers hospitaliers
- ADMR de Chimay : 1 matinée aux aides familiales sociales
- CPAS de Genappe : 2 matinées aux aides familiales
- CPAS de silly : 2 matinées aux aides familiales
- Partenamut : 4 matinées aux assistantes sociales

A retenir

Nos objectifs 2015 concernant la formation étaient :

- Développer la communication concernant l'offre de formation
- Rechercher de nouveaux « formateurs »

Nous avons :

- Assuré les formations auprès des services demandeurs
- Estimé préférable de prendre le temps de produire, avec la formatrice actuelle un contenu (référentiel de formation)à transmettre à d'autres futurs formateurs/trices. Nous n'en avons pas eu le temps en 2015 mais avons rencontré une partenaire de choix nous aidera à réaliser ce travail.

N'ayant pas eu le temps d'assurer davantage de formations cette année, nous avons décidé de post-poser la promotion de cet axe de travail.

Ce qui nous amène à :

- Repenser l'axe formation dans sa globalité, tant pour les professionnels que pour les aidants.
- Confirmer que pour notre asbl l'objectif n'est pas de prester encore plus d'heures de formations. Dans un souci de cohérence, nous continuerons à accompagner les formations mais nous souhaitons avant tout pouvoir transmettre et impulser le changement en produisant des méthodes et des outils faciles à transmettre.
- Pourquoi pas créer un référentiel de compétences en Fédération Wallonie Bruxelles sur la problématique des aidants proches

C.2.b.3 Expertise et consultance

C.2.b.3.1 Le Groupe de Travail Mesures « Fédéral »

A principalement travaillé à rendre des recommandations sur :

→ Le contenu des Arrêtés Royaux de mise en application de la Loi du 12 mai 2014.

- 28/04/2015 : La première rencontre avec l'équipe du cabinet De Block et le dépôt des « Propositions d'opérationnalisation des arrêtés royaux »
- Juillet 2015 : Contre-proposition de l'équipe du cabinet «Arrêté royal portant exécution de la loi du 12 mai 2014 relative à la reconnaissance de l'aidant proche aidant une personne en situation de grande dépendance »
- Août 2015 : Envoi à l'équipe du cabinet De Block d'une « Proposition d'adaptation des arrêtés royaux » avec demande d'une nouvelle rencontre afin de préciser notre point de vue
- Octobre 2015 : IKW avec la question de reconnaissance à l'ordre du jour et proposition d'une nouvelle rencontre le 10/11/15 finalement annulée pour cause de maladie

→ Les nouvelles dispositions de la Loi sur le travail et plus précisément le Crédit temps et la dispense pour raison sociale et familiale.

→ La protection sociale des indépendants

- 1/10/2015 : Arrêté royaux réformant le statut des aidants proches indépendants

→ L'assurance Aidants Proche

Nos recommandations ont :

→ Amené le Ministre Kris Peeters à rétablir la dispense pour raison familiale en faveur des aidants proches :

- 15/04/2015 : Arrêté Royal modifiant les articles 63,114 et 116, de l'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant règlementation du chômage et rétablissant les articles 90 et 125 dans le même arrêté dans le cadre de l'aidant proche.

→ Amené le Ministre Willy Borsus à faire passer les arrêtés royaux réformant « le statut des aidants proches indépendants »

→ Amené le Ministre Kris Peeters à solliciter la KBC, Ethias et Belfius pour qu'ils fassent une proposition d'assurance Aidants Proches aux associations

- Le contenu de cette police « assurance aidant proche » n'est pas encore constitué à 100%. Trois sociétés d'assurances ont présenté différentes propositions abordant tant la responsabilité civile de l'aidant proche, la défense en justice, les dommages corporels ou les dommages matériels. Chaque société demande à l'asbl Aidants Proches, d'être partie prenante dans l'octroi de ces polices. Ceci implique non seulement des questions pratiques, en termes de personnels et de financement mais aussi éthique en termes de public cible et de pluralité. A ce jour aucune décision n'a été prise, la réflexion se poursuit.

A retenir

Un de nos principaux objectifs 2015 était la concrétisation de la reconnaissance de l'aidant proche via l'OPERATIONNALISATION de la Loi

Nous avons :

- - pris connaissance de l'existence des freins indépendants de nous, à savoir, des oppositions politiques qui ont empêché la signature des arrêtés royaux
- + réagi aux dispositions pénalisantes qui ont été prises par le Ministre Peeters et la force du travail en réseau a eu gain de cause
- + réfléchi à l'impact de l'assurance aidant proche pour les aidants proches et pour l'asbl.

Ce qui nous amène à :

- Développer une nouvelle stratégie en vue de d'obtenir la signature des arrêtés royaux
- Eviter de se précipiter dans la mise en place de l'assurance aidant proche. Il nous faut le temps de bien penser la négociation avec les compagnies d'assurance et de trouver les moyens humains et financiers nécessaires pour créer ce service.

C.2.b.3.2 Le groupe de Travail Mesures « Wallonie »

Objectif général : prévenir l'épuisement de l'aidant proche (dans une perspective de « maintien à domicile[11] »

- Mode opérationnel : reproduire le travail du groupe mesure fédéral au niveau de l'aide à la personne en région wallonne.
- Rédiger une note qui tient compte des recommandations du KCE et du CNSPH[12]

Les sujets à débattre dans le but de déterminer une orientation politique de soutien et d'aide à l'aidant proche seront :

1. La nécessité d'une information centralisée :

Faire un état des lieux et élaborer une stratégie de centralisation entre les différents opérateurs. Ceci dans une perspective de recommandations politiques

« Qu'existe-t-il et que pouvons-nous mettre en place pour que l'aidant proche trouve une information adéquate à ses besoins ? »

2. La nécessité d'une information accompagnée :

Faire un état des lieux et élaborer une stratégie de construction de ponts entre les différents opérateurs. Processus d'analyse des situations et recherche d'optimisation des droits existants. Ceci dans une perspective de recommandations politiques.

« Qu'existe-t-il et que pouvons-nous mettre en place pour accompagner l'aidant proche dans ses recherches de soutien ? Comment pouvons-nous mettre en place une stratégie d'analyse de la situation pour vérifier l'acquisition des droits existants ? »

[11] L'asbl Aidants Proches est davantage en phase avec l'expression «Soutien à domicile»

[12] Conseil Supérieur National de la Personne Handicapée

3. La nécessité de soutiens spécifiques destinés aux aidants proches :

Faire un état des lieux des structures de soutiens dédiés spécifiquement aux aidants proches comprenant les services, projets et formations. Mise en avant des structures existantes ou à créer. Ceci dans une perspective de recommandations politiques.

« Qu'existe-t-il et que manque-t-il pour soutenir spécifiquement les aidants proches ? »

4. La nécessité d'intégration de l'aidant proche dans la concertation multidisciplinaire autour de la personne aidée :

Faire un état des lieux des modes de transversalité dans la prise en charge de la personne aidée. Créer des procédures de concertation afin d'intégrer l'aidant proche, si il le désire, y compris via la formation. Ceci dans une perspective de recommandations politiques.

« Qu'existe-t-il actuellement comme procédure pour intégrer l'aidant proche dans une prise en charge ? Comment favoriser une procédure qui atteindrait ce but ? »

5. Les limites du maintien à domicile :

Lorsque le maintien à domicile n'est plus envisageable, comment soutenir l'aidant proche dans sa recherche d'un lieu d'hébergement adéquat à ses besoins et à ceux de la personne aidée ? Comment l'aider à trouver sa place dans cette nouvelle configuration ? Ceci dans une perspective de recommandations politiques.

A retenir :

Les objectifs du groupe de travail « aidant proche en région wallonne » ont été définis et proposés au cabinet du Ministre Prévot. Fin d'année, nous avons eu confirmation de l'utilité de ce travail sur le territoire wallon et avons eu mandat officiel du cabinet pour l'organiser.

C.2.b.3.3 Le Groupe de Travail « Instrument d'évaluation des besoins de l'aidant proche »

La nécessité et l'utilité d'une grille d'évaluation des besoins de l'aidant proche est dans nos propos aux Aidants Proches depuis déjà 2008 ....

Au-delà des thèmes initiaux étudiés en concertation (voir étude commandée à l'Université de Namur, centre des Droits sociaux et Lien fondamental de la faculté de droit) ainsi que des propositions de loi qui ont suivi, est venue se greffer tout au long de l'année 2013 l'idée d'ouvrir une attention particulière aux besoins de l'aidant.

Nous avons progressivement évolué vers un partenariat large afin d'obtenir, pas à pas, le consensus qui nous assure une force de revendication au sujet de la fonction et de la place d'aidant proche dans notre société du 21 ème siècle ...

Nous sommes persuadés que nous ne pourrons concrètement améliorer la qualité de vie des aidants proches que dans la mesure où une évaluation précise de chaque situation de l'aidant est réalisée.

En janvier 2014 l'asbl lance un projet d'appel pour une étude scientifique visant au développement et à la mise en œuvre d'un instrument d'évaluation de l'ampleur de la fonction d'aidant proche

L'instrument à développer devra permettre de faire le point de la situation de vie de l'aidant proche, en termes de charge amenée par sa fonction et d'identifier ses besoins.

L'accent sera mis sur **l'aidant proche en tant qu'individu à considérer distinctement de la personne aidée**.

Il sera EVALUATIF de l'ensemble des besoins d'un aidant et de l'intensité de ses prestations et devra aussi suivre l'évolution de sa situation.

Il sera PREVENTIF, afin de donner conscience à l'aidant des divers risques auxquels il est exposé et de mettre alors à sa disposition l'information nécessaire et adéquate. En effet, ce travail de sensibilisation avec l'aidant sera orienté afin :

- de l'encourager à accéder à davantage d'aide à domicile et de faire appel à des services spécifiques lorsqu'ils existent
- de permettre de façon opportune le soutien psychologique
- de préserver son état de santé et,son projet de vie
- d'éviter une décompensation de l'aidant et en conséquence le risque d'institutionnalisation pour l'aidé si personne n'est là pour prendre le relais

De plus, et dans le FUTUR, cet instrument pourra servir d'élément de référence lors de l'ouverture de certains droits.

Cet instrument devra être FACILE D'UTILISATION:

- Compréhensible, facile à remplir ou à administrer, simple dans son utilisation.
- Convivial, avec des questionnements qui favorisent l'utilisation du « je » facilitant l'expression de l'aidant.
- Complet dans son relevé : faisant ressortir les facettes de la réalité de l'aidant et son intensité
- Progressif dans le suivi et l'évaluation : adaptabilité dans le parcours de vie de l'aidant
- Lisible en termes de résultats aisément quantifiables
- Accessible autant par les aidants eux-mêmes que par les professionnels ou associations
- Respectueux de la confidentialité

Notre demande se tourne de prime abord vers les départements de Sociologie/ Anthropologie ou Santé Publique ou encore Ingénierie. En Action Sociale nous recherchions une compétence complémentaire en informatique afin d'uniformiser l'utilisation de cet instrument d'évaluation, ce qui ajouterait aussi en praticabilité.

Le 12 mai 2014, le Professeur Dominique Verté (V.U.B.) s'engage à coordonner le projet sur une période de 3 ans et à y impliquer 1 ou 2 personnes de son équipe.

Le rôle de l'asbl Aidants Proches est de continuer à rassembler les différents partenaires en vue d'une confrontation des apports scientifiques à la réalité et l'expertise de terrain.

Le projet est de réaliser 3 échelles :

1. (Auto) Identification de l'aidant proche
2. Equilibre capacité (ressources) / charge de l'accompagnement
3. Etat des connaissances en aides et en soins

Cette année 2015 a été consacrée à :

- La réalisation de l'Echelle 2
  L'équilibre entre la capacité (ressources) de l'aidant proche et la charge de l'accompagnement
  L'ampleur de l'engagement
  Le système de feu de signalisation (vert/orange/rouge)
- L'Intégration des partenaires néerlandophones dans la réflexion
- La recherche des fonds européens

A retenir :

La création d'outils spécifiques pour les aidants proches faisait partie de nos objectifs 2015.

Nous avons :

Demandé à deux administrateurs de prendre le relais de l'équipe en surcharge dans le cadre de ce projet.

Grâce à cela, nous avons continué à participer activement aux travaux coordonnés par le professeur Dominique Verté. La deuxième grille, l'équilibre entre la capacité (ressources) de l'aidant proche et la charge de l'accompagnement, se termine.

Accueilli les représentants de nos homologues flamands dans l'équipe. Le travail d'ajustement a demandé beaucoup de temps et a porté ses fruits. La collaboration est constructive et ouvrira le champ des possibles en ce qui concerne la mise en application de ces outils.

Ce qui nous amène à :

- Devoir organiser une présentation de l'avancement des travaux à nos partenaires
- Penser la collaboration entre les deux administrateurs et l'équipe pour veiller à la cohérence des travaux réalisés de toutes parts.

C.2.b.3.4 Comité de pilotage

Cette année encore, l'asbl Aidants Proches a participé :

Au comité d'accompagnement mis en place par la FASD d'Arlon

3 comités sur l'année, pour son projet : FASD Arlon – REPIT (projet pilote – INAMI).

Soutien à domicile pour les personnes âgées « fragiles », y compris les personnes âgées démentes, de plus de 60 ans ainsi que leurs aidants proches par :

- Une offre de soins et soutien à domicile de 3 jours consécutifs (et 2 nuits) pour la personne âgée par un accompagnement d'une équipe qualifiée.
- Une offre de ressourcement de l'aidant durant ces 3 jours en lui permettant de prendre du temps pour lui et retrouver l'énergie suffisante pour poursuivre ensuite l'accompagnement de son proche âgé plus sereinement et mieux informé.
- Un accompagnement du patient et de son aidant à la suite des 3 jours durant 6 mois par un soutien psychologique de la psychologue.

Au groupe thématique des aînés organisé par le Cabinet du Ministre Maxime Prévot

L'asbl est aussi :

- **Membre associé du projet Interreg « Aides aux aidants »**

  « L'aide aux aidants de personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie »

- **Partie prenante du projet Caregivers**

CAREGIVER : Evaluation de la santé des aidants proches de patients dépendants : Rôles des marqueurs cliniques et biologiques.

- **Membre du comité d'accompagnement de la recherche répit - Comac Répit** (Cocof-Phare)

Concernée par l'appels à projet Plan maladies chroniques lancé par l' INAMI

C.2.b.4 Centre de documentation

C.2.b.4.1 Finalisation de la plate-forme web

En 2015 la partie publique du centre de documentation, le site web www.docaidants.be a été finalisé et mis en ligne. Comme prévu, un formulaire d'inscription en ligne pour les associations et les services a été ajouté.

C.2.b.4.2 Inauguration de Doc'Aidants

La présentation officielle du centre de documentation s'est déroulée le 18 juin 2015 au Moulin de Beez en présence de Mr. Raoul Gorjon, chef de cabinet adjoint du ministre wallon de la Santé, de l'Action Sociale, des Travaux Publics et du Patrimoine Maxime Prévot.
Pour cette occasion, un communiqué de presse a été rédigé avec l'aide de notre partenaire Nicolas Roisin afin de relayer l'information dans les médias.

C.2.b.4.3 Promotion de Doc'Aidants

- Présentation à la Région Wallonne en présence de Madame Sigrid Brisack
- Présentation à l'AG
- Rencontre avec le Centre de documentaire de la Province de Namur en vue d'une collaboration future
- Promotion lors de la Fête des Solidarités à Namur
- Promotion lors de la Journée Unipso à Liège
- Présentation au RML Cegeno
- Présentation au Groupe Aînés de la Région wallonne
- Présentation à la mutualité Libre d'Arlon
- Promotion lors du Salon 1001 Familles à Marche-en-Famenne
- Rencontre avec le Centre documentaire de l'Awiph en vue d'une collaboration future

C.2.b.4.4 Recherche, lecture, traitement et encodage des documents

Cette année Pauline Meunier, stagiaire bibliothécaire - documentaliste, est venue renforcer l'équipe. Son stage s'est déroulé du 15 septembre au 21 octobre 2015.
La recherche et l'encodage des documents se poursuivent, 132 nouveaux documents ont été traités et encodés. Le traitement des documents reste la partie la plus laborieuse du travail, un renfort a été demandé.

C.2.b.4.5 Statistiques de Doc'Aidants (Google Analytics)

Les statistiques couvrent la période du 16 juin 2015 au 31 décembre 2015 (6 mois et demi)

Nombre de sessions (visites sur le site) : 4.375
Nombre d'utilisateurs : 3.875
Nombre de pages vues : 8.403

D'après les chiffres on peu constater que 9,3% des visiteurs sont revenus sur le site.

Origine du trafic :

- via référencement : 53,62% (2.346 sessions)
- via moteur de recherche : 32,55% (1.424 sessions)
- via adresse directe : 13,69% (599 sessions)
- via réseaux sociaux : 0,14% (6 sessions)

Nombre de commandes de documents : 82
- 28 commandes en tant qu'invités (pas de compte)
- 54 commandes de personnes inscrites (ayant un compte)

Nombre de personnes inscrites : 44

Nombre de documents téléchargés : 306

Top 10 des documents les plus téléchargés

1. Les carnets d'Irène : 52
2. Où vivre entouré ? : 18
3. Protéger la personne et son patrimoine : 17
4. Succession : Qu'est-ce que le legs en duo ? : 17
5. Mieux approcher la démence (partie 1) : 14
6. Awiph : des réponses personnalisées : 14
7. Une nouvelle approche des aidants familiaux, enquête sur la charge de l'aidant familial ou proche aidant : 11
8. KCE : Mesures de soutien aux aidants proches : 11
9. Mieux approcher la démence (partie 2) : 11
10. Soins à domicile et multiculturalité : 10

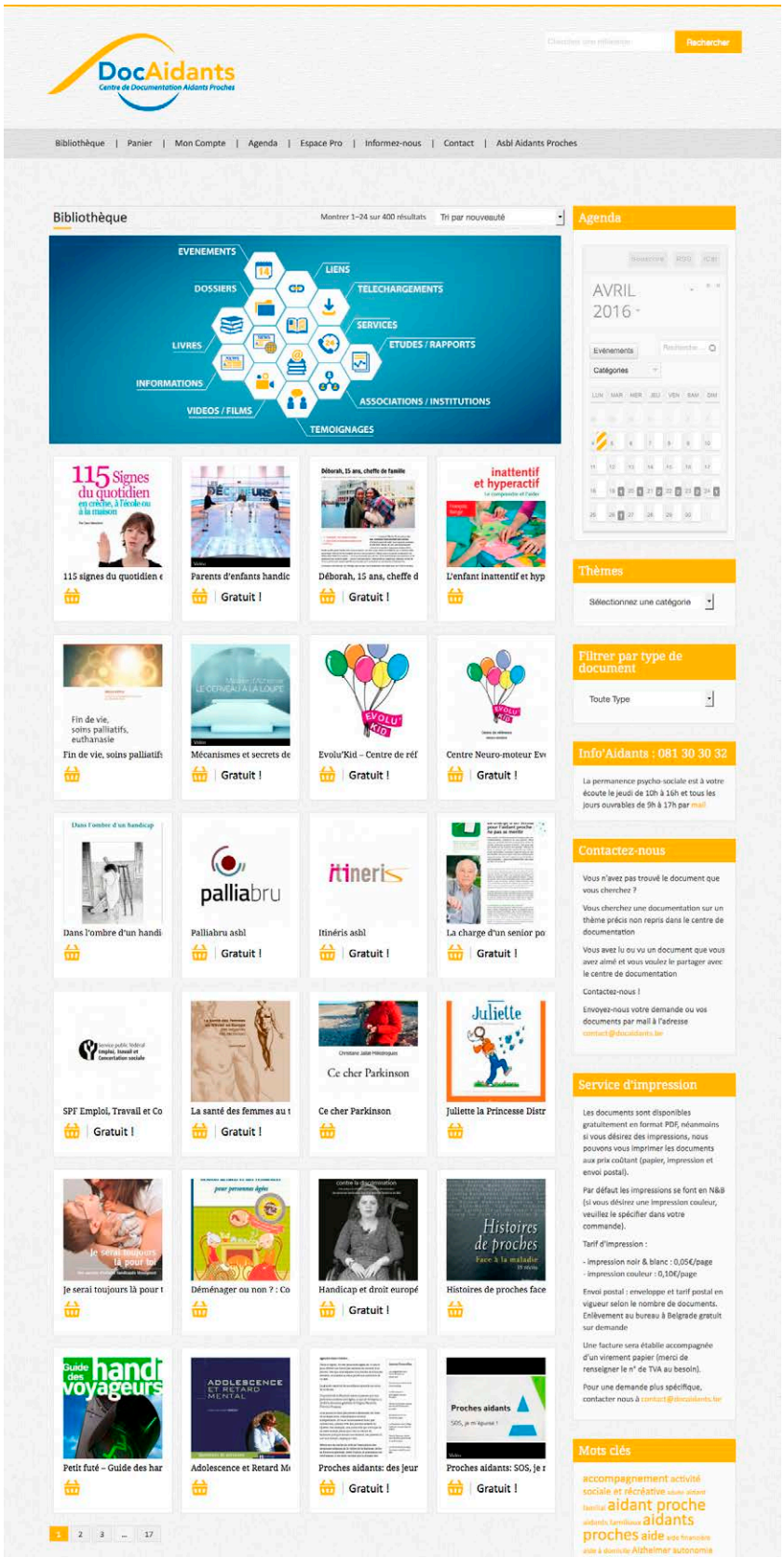

Page d'accueil de Doc'Aidants

A retenir :

L'objectif de développer Doc'Aidants et d'augmenter sa visibilité est atteint.

Ce qui nous amène à :

- Prendre conscience du temps que demande l'alimentation de Doc'Aidants et la nécessité de trouver du renfort
- Avoir les premières statistiques qui serviront de repère pour les années suivantes.
- Chercher les moyens techniques de développer la visibilité des partenariats souhaités notamment avec d'autres centres de documentations.

Objectifs 2016 :

- Améliorer la page d'accueil, pour un accès plus rapide et plus facile.
- Développer la collaboration avec les centres documentaires spécifiques (développement technique nécessaire)
- Augmenter le nombre d'associations et de services référencés
- Promouvoir Doc'Aidants auprès des professionnels et du grand public

C.2.b.5 Représentations extérieures et rencontres spécifiques

Participation à : Journée des familles de l'Afrahm, la fête des solidarités, la bourse Win-Win, le salon soins et santé, salon 1001 familles

Réunions développement de collaborations : le SISD de Bruxelles, le CLPS de Namur, l'ADMR, Jean-Pierre Goor, la Ligue Alzheimer, la Luss, l'asbl Le Bien Vieillir et le service répit de l'Awiph, Eurocarers.

Réunion préparation échange coopération Wallonie-Bruxelles Québec : Florence Pauquay de l'Appui Mauricie du Québec pour préparer un échange Wallonie-Québec.

Conférences : Ecolo-Groen, Hôpital Saint-Luc à Bruxelles, Mutualité chrétienne, CHU Mont Godinne, AP3, Afrahm, Ligue Huntington, Ligue des familles, Centre de Guidance du Brabant Wallon +

Cinq présentations de l'asbl pour la Ligue des pensionnés libéraux

Diverses rencontres aux cabinets du Ministre Prévot et de la Ministre Frémault

A retenir

Nous avons été fort sollicités cette année pour aller représenter l'asbl sous forme de conférence, de stand ou d'ateliers d'échange. C'est le signe que nous sortons de l'ombre mais cela s'est traduit par une surcharge pour l'équipe du siège social.

Nous avons obtenu la bourse pour la collaboration Wallonie-Bruxelles/Québec et avons organisé l'accueil de la délégation québecoise prévue la première semaine de février 2016.

Ce qui nous amène à :

Envisager la recherche de volontaires qui pourraient représenter l'asbl en remplacement de l'équipe quand cela est possible.

D. ANTENNE CHIMAY-COUVIN-MOMIGNIES

L'antenne Aidants Proches *Près de chez vous*, effective depuis novembre 2013, a pour missions d'identifier les besoins des aidants proches locaux. Elle participe au développement de réponses spécifiques-concrètes et adaptées à leurs besoins, valorise et soutient ces aidants proches dans leur rôle de partenaire de soin, et est un relais d'information et de guidance vers les services locaux existants.

D.1 COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Il est inclus dans la Convention Générale signée avec la Fondation Chimay Wartoise, la mise sur pied d'un comité d'accompagnement.

Ce comité d'Accompagnement regroupe :

- les personnes ressources ayant porté le projet initial « Réseau Aidants » repris par la création d'une antenne Aidants Proches sur le territoire des trois communes de Chimay, Couvin et Momignies
- un représentant de la Fondation Chimay Wartoise, partenaire et soutien financier
- la coordinatrice de l'asbl Aidants Proches.

Depuis la sortie effective du "GPS pour les aidants proches", le Comité d'Accompagnement se réunit à raison d'une fois par trimestre. Il est un lieu de facilitation et d'échange où la coordinatrice locale fait remonter les besoins et les éventuels freins rencontrés localement. C'est aussi un lieu d'intervision quant aux missions développées en milieu rural, en cohérence avec les missions et axes de travail de l'asbl Aidants Proches et les spécificités du territoire.

D.2 ACTIVITÉS

D.2.a Le GPS pour les aidants proches (anciennement Guide Pour l'accès des Services)

Distribution[13]

Après la relecture assurée par les membres du Comité d'Accompagnement et la clôture de l'impression en mars 2015 par l'Imprimerie Provinciale du Hainaut, la sortie effective du « GPS pour les aidants proches » s'est organisée dans la dernière moitié du mois d'avril 2015 (par voie postale) aux organismes et institutions reprises dans ce guide. Les exemplaires restants sont distribués lors d'évènements, rencontres et par l'intermédiaire de services locaux partenaires.

Mise à jour des données

Une mise à jour des données reprises dans le "GPS pour les aidants proches" devrait être menée en mars 2016. Cette dernière servira également de base de travail pour la conception d'une version informatisée du GPS.

Par souci de représentativité des services locaux, les organismes et institutions non reprises dans la version papier seront ajoutées dans la version informatisée. L'idée d'étendre le territoire d'intervention de l'antenne (Chimay, Couvin, Momignies) au territoire d'action de la Fondation Chimay-Wartoise fera l'objet d'une réflexion de concertation entre le Comité d'Accompagnement et l'asbl Aidants Proches

[13] Voir en annexe 5 le courrier envoyé aux organismes et institutions reprises dans le « GPS pour les Aidants Proches » et le communiqué de presse

Où peut-on se procurer le « GPS pour les Aidants Proches » ?

Il est disponible gratuitement au bureau de l'antenne locale Aidants Proches *Près de chez vous* situé au Centre Culturel de Momignies (1er étage).

Le GPS est également disponible en version PDF en téléchargement sur le site www.shn.aidants-proches.be

Pour le grand public, plus d'info peuvent être obtenues par mail à l'adresse suivante : amandine.nihoul@aidants.be

D.2.b Semaine des aidants proches 2015

D.2.b.1 Mise en place d'un projet local

Dans le cadre de la semaine des aidants proches, une séance plénière a été organisée début mai 2015 en vue de réunir un maximum de partenaires autour de la table. Le but poursuivi était de faire une présentation de la Semaine des Aidants Proches et des actions menées sur le territoire en Région Wallonne, de même qu'un état des lieux du territoire local. un retour sur les thématiques dégagées par les partenaires locaux lors de la séance d'information du 02 octobre 2014 et de dégager, sur cette base, des pistes d'actions à destination des aidants proches locaux lors de la SAP 2015.

A l'issue de cette réunion plénière, un groupe de travail autour de la Semaine des Aidants Proches s'est constitué pour coordonner les actions et les partenaires dans la perspective de créer des synergies, de fédérer et de stimuler la créativité.

Le groupe de travail s'est réuni à raison de deux réunions par mois (hors mois d'aout) afin de co-organiser la Semaine des Aidants Proches au niveau local. Sur base des réalités locales, un appel à projets a été rentré à l'asbl Aidants Proches, en accord avec la Fondation Chimay-Wartoise, en vue d'allouer un budget quant à l'organisation des activités locales. Un budget plafond de 5 000 euros a été mis à disposition des partenaires porteurs du projet en vue de gérer localement l'organisation, la mise en place et la communication. Deux activités ont été organisées sur le territoire à savoir un repas quizz au Château Ferme de Macon (Momignies) et un ciné-débat en collaboration avec le centre culturel de Couvin.

Après une réunion d'évaluation menée en fin d'année,

- 3 160,38 euros du budget alloué ont été utilisés,
- La fréquentation aux activités s'élève à plus de 60 participants pour les deux activités
- L'appréciation des aidants proches rencontrées s'avère très positive (voir tableau dépouillement des formulaires d'évaluation en annexe)

Début 2016, le groupe de travail SAP sera refondu en groupe de travail d'actions locales s'articulant autour de quatre volets :

1. Professionnels
2. Aidants Proches
3. Evènementiels et opportunités
4. Semaine des Aidants Proches

La perspective de cette refonte étant de mobiliser les partenaires locaux autour de la thématique « aidants proches » et de co-construire des actions à destination du public cible.

D.2.b.2 Logo des partenaires effectifs de l'antenne:

D.2.b.3 Conception graphique[14]

A l'occasion de la Semaine des Aidants Proches 2015, une invitation, une affiche ont été spécialement conçuent.
Un communiqué de presse local a été rédigé et envoyé aux différents médias afin d'assurer la promotion de l'activité organisée.

D.2.b.4 Listing du réseau de l'antenne Aidants Proches Près de chez vous

- Accueil Temps Libre Momignies
- Aidants Proches asbl
- Aide & Soins à Domicile Hainaut Oriental
- Aide à Domicile en Milieu Rural – Antenne de Chimay (ADMR)
- Altéo – Section Chimay
- AMO Oxyjeune
- Association Parkinson + Antenne Locale de ChimayCarrefour asbl
- Centre d'Action Laïque de Charleroi
- Centre Culturel Local de Momignies
- Centre Culturel Christian Colle de Couvin
- Centre Culturel de Philippeville
- Centre Public d'Action Sociale de Chimay
- Centre Public d'Action Sociale de Momignies
- Commune de Momignies (échevine affaires sociales)
- Commune de Chimay (échevine affaires sociales)
- Coordination d'aides et de soins à Domicile – Hainaut Oriental
- Coordination Sociale de Momignies
- Croix-Rouge – Section Philippeville
- Enéo – Section Chimay
- Espace Plume
- Espace Senior - Philippeville
- Fondation Chimay-Wartoise
- Handicontact Momignies
- Handicontact Philippeville
- Infirmières à Domicile (indépendantes)
- Intercommunale Ecolo de la Botte du Hainaut

[14] Voir l'affiche, l'invitation et le communiqué de presse en annexe 5

- Maison d'Accueil Communautaire « L'Ecole des'Âges » - Forge Philippe
- Maison d'Accueil Communautaire " L'Etincelle" - Chimay
- Maison d'Accueil Communautaire "Au fil du temps"" - Sivry-Rance
- Mobilesem asbl
- Mutualité Chrétienne Hainaut Orientale
- Mutualité Socialiste Solidaris(Philippeville/Momignies-Chimay)
- Observatoire de la Santé du Hainaut
- ONE Chimay-Momignies-Sivry Rance
- Plan de Cohésion Sociale de Chimay
- Plan de Cohésion Sociale de Momignies
- Plan de Cohésion Sociale de Philippeville
- Plan de Cohésion Sociale de Viroinval
- Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs du Hainaut Oriental
- Respect Seniors – Hainaut Oriental
- RML AGRF
- Service Laïque d'Aide aux Personnes – Régionale de Charleroi
- Service Provincial d'Aide Familiale (SPAF) – Service Garde à Domicile Alzheimer
- Vivre à Domicile en Sud-Hainaut –Coordination de services et soins à domicile (VAD-SH)

D.2.c Consultance

Groupe de travail

- Coordination sociale de Momignies
- Interreg IV
- Pérénisation des Maisons d'Accueil Communautaire de la région (Chimay, Forge Philippe, Sivry)
- Commision de Cohésion Sociale de Philippeville
- Groupes de travail mobilisés par l'antenne

Représentation extérieure

- Colloque Ligue des Familles
- CEPESS – Conférence Assurance Dépendance
- Séance d'information Nationale "Nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents"
- Fête des Solidarités
- Salon Déficience Visuelle (Charleroi)
- Salon Santé & Confort (Aiseaux-Presles)
- Biénnale des Proches Aidants (Paris)
- Conférence de Jean-Michel Longneaux (Chimay/Philippeville/Péruwelz/Charleroi)

Rencontres spécifiques de présentation de l'antenne aux organismes et institutions locales diverses tout au long de l'année (partenariat intégré dans la liste du réseau de l'antenne ci-dessus).

D.2.d Permanence

Constat

- Fréquence d'appel entrant (> 50/an)
- Fréquence des rencontres avec demande (y compris hors cadre permanence bureau) : <20
- Profil des appelants :
    - Professionnels locaux
        - vis-à-vis de leur pratique
        - vis-à-vis d'une situation particulière
    - Aidants proches
        - actifs professionnellement/congé thématique
        - hors zone (Province Hainaut et en dehors)
- Demandes formulées par les professionnels appelants :
    - Situation problématique
    - Loi sur la reconnaissance de l'aidant proche
    - Législation sociale pour les aidants proches
    - Législation sociale pour leur aidé
    - Autres services existants (vers qui les rediriger suivant la demande)
- Demande formulées par les aidants proches (appelant/rencontrant)
    - Aide administrative ++
    - Aide financière ++
    - Hébergement
    - Législation sociale (allocation, crédit-temps, etc.)
    - Loi sur la reconnaissance de l'aidant proche
    - Maintien à domicile

Nous constatons une légère hausse dans les demandes téléphoniques bien que celles-ci émergent en premier plan des services et non pas des aidants proches locaux.

A l'inverse, il arrive régulièrement que l'antenne accueille des demandes d'aidants proches extérieurs au territoire couvert. La situation soulève la question de la portée de la permanence locale et de la disponibilité de la permanence du siège social.

Il est important de ne pas négliger les ressources locales présentes et pro-actives sur le territoire des trois communes couvertes par l'antenne. En effet, les acteurs locaux ont une bonne connaissance des services locaux. Ils sont donc capables de rediriger vers les services de proximité pouvant répondre aux demandes d'aide administrative, de maintien à domicile, ou d'hébergement.

Toutefois, plusieurs difficultés récurrentes peuvent amener les professionnels à prendre contact avec l'antenne.

Fréquemment, nous avons été confrontés à :

- une augmentation des demandes "sans issues locales" où toutes les pistes connues ont été épuisées
- la saturation / le manque de disponibilité et de moyen des services existants
- la méconnaissance législative relative aux aidants proches
- Professionnels hors zone d'action de l'antenne

Dans ce contexte, l'antenne perçue en tant qu' "expert local aidant proche" est sollicitée pour :

- suggérer d'autres services
- proposer d'autres pistes
- aller vers l'aidant proche et assurer un suivi conjoint avec l'acteur local sollicitant
- assurer le suivi de la situation par délégation des services

Il est également de plus en plus régulier que les services redirigent les aidants proches vers l'antenne pour des demandes que ceux-ci devraient être en mesure d'assurer.

Cette situation est également observée via la permanence du siège social de l'asbl Aidants Proches. De même, nombre de professionnels sont de plus en plus confrontés à des aidants proches au bord de la rupture, sans pistes possibles connues ni solutions tangibles. Face à ces situations inextricables en augmentation, la question se pose de savoir comment l'asbl Aidants Proches et ses antennes locales doivent se positionner et agir.

A titre d'exemple, voici une situation qui a été rencontrée par la coordinatrice locale de l'antenne Aidants Proches Près de chez vous (Chimay-Couvin-Momignies) :

Novembre 2015, l'antenne reçoit un appel de la région de Bruxelles-Capitale. Des parents désemparés face au polyhandicap de leur ainé de 13 ans. Ils sont en recherche d'aide et de soutien après plusieurs interventions et prises en charge qui n'ont été que des échecs selon leurs dires.

Les parents expriment leur fatigue, leur désarroi face à leur quotidien qu'ils disent porter seul et leur angoisse face à l'état de santé de leur enfant qui, au-delà de sa différence, nécessite des soins particuliers. Après plusieurs épisodes d'hospitalisation qui auraient amoindri l'adolescent, aucune prise en charge n'est assurée hormis le suivi d'une équipe pluridisciplinaire de neuropédiatrie.

La demande des parents est multidimensionnelle : aide administrative, financière et matérielle, aménagement de logement, aide quotidienne pour les soutenir. Les parents partent "tout azimut" dans leur démarche et apparaissent tellement dans l'émotionnel qu'ils ne peuvent être en mesure de faire le tri dans leur besoin.

Il en va de même pour les besoins de leur enfant. Par ailleurs, face à cette "non-assistance" quant à son état de santé, un Service d'Aide à l'Intégration (SAI) a été mandaté par le Service d'Aide à la Jeunesse de Bruxelles.

C'est dans ce contexte très brouillon, que la coordinatrice de l'antenne locale a pris contact avec une association de parents afin de travailler en partenariat pour faire la lumière sur la situation complexe de cette famille. Entre temps, l'antenne s'est positionnée en tant que soutien et "mobilisateur" du réseau perdu.

Après plusieurs semaines de retour et de mobilisation des services en binome avec l'association sollicitée, une réunion est organisée en février 2016 au domicile de la famille avec différents services antérieurs afin de dresser un bilan de la situation. Cette réunion a permis aux parents de s'exprimer et aux intervenants de leur faire entendre aussi l'absolu nécessité de trouver , d'un part, des solutions adaptées aux besoin du jeune et d'autre part, un réseau d'intervenant qui soit en mesure de les soutenir et les soulager.

Actuellement, au vue de la relation de confiance qui s'est tissée avec la famille et à la demande des services présents lors de la réunion de février, la coordinatrice locale s'est montrée disposée à poursuivre l'écoute et le soutien de la famille en transparence avec les services mobilisés.

A retenir :

Le développement de nouvelles activités de l'antenne de chimay

- La rencontre des membres du réseau local
- L'organisation de réunions de coordination

E. ASBL AIDANTS PROCHES BRUXELLES

L'asbl Aidants Proches Bruxelles a vu le jour le 23 juin 2015 (MB : 063 265 3202)

Elle est issue d'une étroite collaboration entre Télé-Secours et l'asbl Aidants Proches. L'asbl Aidants Proches, représentée par Axel Deroover, préside l'asbl Aidants Proches Bruxelles.

Cette asbl a les mêmes missions que le siège social de l'asbl Aidants Proches sans le rôle d'interlocuteur politique pour les matières fédérales qui restent de la compétence exclusive du siège social de l'asbl Aidants Proches.

A retenir :

La création d'une antenne à Bruxelles est chose faite et a nécessité la création d'une 2ème asbl

Ce qui nous amène à :

- Créer un comité de pilotage spécifique à l'accompagnement de la mise sur pied de cette asbl
- Chercher les moyens financiers nécessaires à l'engagement d'une personne chargée de projets sur Bruxelles

F. LE PROJET JEUNES AIDANTS PROCHES

Il y a des enfants formidables qui réalisent chaque jour des choses *« extra-ordinaires »*.

Ces enfants, ces adolescents, ces jeunes adultes apportent de l'aide quotidienne à une maman, un papa, une soeur, un frère en situation de dépendance à la suite d'un accident, d'une maladie physique ou mentale, d'un handicap ou de consommation d'alcool ou de drogues.

Ce sont les **Jeunes Aidants Proches**. Des recherches menées chez nos voisins européens mentionnent qu'ils sont en moyenne 2 par classe. Investir dans l'accompagnement précoce de ces jeunes permettra d'améliorer leur qualité de vie et dans certains cas, de réduire les coûts des soins en santé mentale et physique ainsi que de diminuer les risques de décrochage scolaire.

En effet, lorsque la charge et la responsabilité qui reposent sur eux deviennent excessives, inappropriées pour leur âge, ces jeunes peuvent vivre un stress important. Ils peuvent être empêchés de mener à bien leurs études, d'accéder à des formations supérieures, de décrocher des emplois,… A long terme, certains peuvent développer des maladies physiques ou psychiques invalidantes.

Ces jeunes sont dans l'ombre. Ils doivent pouvoir être reconnus, soutenus et être fiers de ce qu'ils vivent.

L**a spécificité de l'approche à avoir auprès de Jeunes Aidants Proches a nécessité la création d'une asbl** à part entière. Elle a vu le jour fin 2015, à l'initiative du directeur de Télé-Secours et de la directrice de la Braise qui sont aussi administrateurs de l'asbl Aidants Proches.

Sa mission principale est d'ouvrir les yeux des professionnels et du grand public sur la situation de ces jeunes.

La Présidente de l'asbl Aidants Proches et la coordinatrice participent à tous les comités de pilotage (1x/mois) ainsi qu'aux réunions du réseau Jeunes Aidants Proches sur Bruxelles (+- 5x/an).

A retenir

Le projet Jeunes aidants proches a amené la prise de conscience d'une évidence perçue par de nombreux partenaires professionnels. Il prend rapidement de l'ampleur et nécessite la prise en charge à temps plein par une personne qualifiée.

2015, a ainsi permis l'engagement temps plein d'une psychologue, Julie Dupont.

G. ANTENNES *PRÈS DE CHEZ VOUS* NAMUR ET LUXEMBOURG

Contexte :

Suite à un appel à collaboration lors du colloque du CHU de Mont-Godinne, le Directeur de l'ADMR de Dinant et la directrice de l'ADMR de Bertrix ont pris contact avec l'asbl. La volonté stratégique de soutien aux aidants proches s'accentue au sein de l'ADMR et ils nous proposent d'ouvrir une antenne Aidants Proches dans leurs deux sites. L'accord pris entre nous : Mise à disposition des locaux et d'une ligne téléphonique par l'ADMR. Engagement de deux mi-temps par l'asbl Aidants Proches pour développer le travail en réseau sur les deux provinces (secteurs plus larges que ceux de l'ADMR).

4 rencontres préparatoires à la mise en place de ces deux nouvelles antennes ont eu lieu.
De plus, il y a une Introduction d'un projet commun dans le cadre d'un **appel à projets de la Fondation Roi Baudouin**. Le projet a été accepté en 2016.

Afin de préserver le pluralisme et l'équidistance de nos actions sur tout le territoire de la région wallonne, nous solliciterons la collaboration de l' ASD et du CSD en province de Liège et du Brabant Wallon pour la création des prochaines antennes.

H. FOCUS SUR CERTAINS OBJECTIFS PRÉVUS POUR L'ANNÉE 2016

H.1 DÉFINIR UN PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ASBL

Voir documents présentés à l'Assemblée Générale du 13 avril 2016

H.2 RELATIFS AUX CHANTIERS POLITIQUES OUVERTS

Fédéral :

- Négociations avec le cabinet de Mme De Block autour de la signature des arrêtés royaux. Échéance pressante : action médiatique fin avril « Déjà un an de négociation ! ».

- Négociations avec les assurances autour de la mise en place d'une « Assurance aidant proche ». Dans ce cadre, concertation avec les mutuelles pour créer une convention de collaboration et de soutien à l'asbl (éventuellement financier).

Wallonie :

Mise en place de 4 groupes de travail « Soutien effectif à l'aidant proche ».

- Groupe 1 : Information centralisée et accompagnée
- Groupe 2 : Soutiens spécifiques aux aidants proches
- Groupe 3 : Intégration de l'aidant proche dans la concertation multidisciplinaire
- Groupe 4 : Limites du maintien à domicile

Chantiers politiques à venir (court terme) :

- Plan emploi en 10 points de Mr Peeters :
  Mise à plat de tous les congés possibles. C'est l'occasion de réintroduire le projet « Congé aidant proche ».
- Assurance Autonomie en Wallonie et à Bruxelles. Quelle est la place de l'aidant proche dans ce nouveau dispoistif, qui implique un remaniement des services de maintien à domicile ?
- AVIQ : quelle peut-être la place de l'asbl Aidants Proches dans ce nouvel OIP ? Comité ou commission ?

H.3 RELATIFS AU GROUPE DE TRAVAIL « WALLONIE »

Objectif général : prévenir l'épuisement de l'aidant proche (dans une perspective de « maintien à domicile[15] »)

- Mode opérationnel : reproduire le travail du groupe mesure fédéral au niveau de l'aide à la personne en région wallonne.
- Rédiger une note qui tient compte des recommandations du KCE et du CNSPH

H.4 RELATIFS À L'ANTENNE DE CHIMAY-COUVIN-MOMIGNIES

- Poursuivre l'information ET la sensibilisation des professionnels locaux (et extra-locaux) vis-à-vis des aidants proches (rôle, besoins/difficultés, partenariat avec l'antenne),
- Amener les élus politiques locaux des trois territoires autour de la table lors d'actions locales menées par l'antenne et ses partenaires,
- Mener des actions locales en vue de faciliter l'appréciation du terme « aidant proche » par le public cible et le tout public
- Continuer à placer l'antenne en tant que plateforme locale d'information et de guidance destinées aux aidants proches et aux professionnels,
- Renforcer et amorcer de nouveaux partenariats avec les différents acteurs locaux en vue de développer des synergies et valoriser la co-construction
- Mutualiser les ressources locales pour élaborer en concertation des projets locaux pouvant répondre aux besoins des aidants proches
- Impliquer des aidants locaux en tant que porte -parole
- Proposer aux professionnels locaux des moments évènementiels en vue de les sensibiliser à des thématiques spécifiques [ex. : personne vieillissante atteinte d'une maladie mentale])

[15] L'asbl Aidants Proches est plus en phase avec l'expression « soutien à domicile »

Etablir des échanges avec la commune de Couvin et valoriser leur implication dans le réseau de l'antenne.

I. CONCLUSION

Le projet Aidants Proches s'enracine dans la politique d'aide et de soins dans les différents niveaux de pouvoir fédéral et régional. Grâce au partenariat et au travail en réseau, une cohérence s'est développée dans l'action aidant proche. Les changements politiques de transfert de compétences et de création (Assurance Autonomie …) doivent être l'occasion d'intégrer l'aidant proche comme un acteur stratégique dans l'aide. C'est l'objectif du plan stratégique 2016 -2018.

J. ANNEXES

- **Annexe 1 :** Ligne du temps
- **Annexe 2 :** Charte Réseau Aidants Proches
- **Annexe 3 :** Statistiques de la permanence
- **Annexe 4 :** Evaluation de la SAP 2015
- **Annexe 5 :** Communiqué de presse et publication de la SAP 2015 de l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies

J.1 ANNEXE 1

Ligne du temps

Que faisons-nous ?

	2005-2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Permanence		Appels informels peu fréquents	Appels informels peu fréquents (60 en 2 ans)	Ouverture officielle de la permanence: • 117 appels • +ou- 500 références de services • 4 ou 5 sites qui référencent l'asbl	• 147 appels • +ou- 1000 références de services • 20 sites qui référencent l'asbl	• 138 appels • +ou- 1150 références de services • 50 sites qui références l'asbl	L'asbl redéfinit son travail de plate-forme d'information et reçoit les appels qui n'ont pas trouvé réponse auprès des services de 1ère ligne	• 217 appels • référencement internet très fréquent • Augmentation des appels à propos de la reconnaissance	• 254 appels • référencements très fréquent • Portion importante des demandes concernant les dispositions légales en rapport avec les AP
Formations / Sensibilisations		Émergence d'un outil de sensibilisation à la réalité du domicile: Aidants Proches + Professionnels + Volontaires		Développement théorique de l'outil		Première formation	Diversification des modules de formations. Réflexion sur le mode de distribution de l'outil	Multiplication des formations principalement aux services de maintien à domicile	Stabilisation du nombre de formation. Même public
Site Internet		Premier site		Ajout du formulaire d'adhésion			Deuxième site dont le but est de favoriser la communication avec les Aidants Proches. Recherche pour la conception site web du Centre de documentation	Conception du Centre de documentation Doc'Aidants	Finalisation, parution et inauguration de Doc'Aidants
Publications		Première version du flyers / Première édition du guide d'aide aux aidants	Deuxième édition du guide d'aide aux aidants / Parution Question Santé: «Paroles sur j'aide un proche dépendant»	Flyers permanence	Deuxième version du flyers		Premier mémorandum	• Diffusion du mémorandum avant les élections • Troisième version du flyers • Kit de communication	• Distribution du kit de communication lors d'événements internes/externes • Brochure Question Santé : AP indispensable mais invisible
Études		«Les enjeux liés à la définition d'un statut pour les aidants proches en Belgique» Agence Alter		«Reconnaissance légale et accès aux droits sociaux pour les Aidants Proches» FUNDP-VUB				/	/
Enquêtes liées à l'asbl Aidants Proches		«Écouter les Aidants Proches pour mieux les soutenir» ULG				«Conciliation emploi-famille en milieu hospitalier» Asbl Aidants Proches		/	/
Événements		AG publique de l'asbl Aidants Proches	Premier colloque «Aidants Proches»	Remise publique des résultats de l'étude FUNDP-VUB	Première journée nationale des Aidants Proches 23/06/11	Deuxième journée nationale des Aidants Proches 14/06/12	Troisième journée des Aidants Proches 22/06/13	1ère Semaine des Aidants Proches en Wallonie et Bruxelles en collaboration avec huis voor Gezondheid	2ème Semaine des Aidants Proches en Wallonie et Bruxelles en collaboration avec huis voor Gezondheid
Partenariats / Collaborations		Contacts informels tous azimuts		Contacts formels: mutuelles, associations, services...		Contact formels: mutuelles, associations, services, institutions publiques...		Renforcement des collaborations et développement des réseaux locaux via l'antenne CCM	Renforcement des collaborations et développement des réseaux locaux par la réflexion concernant la création de nouvelles antennes

Contexte politique et Social

	2005-2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Europe	2007 COFACE Charte européenne de l'Aidant familial		L'asbl Aidants Proches adhère à COFACE	L'asbl Aidants Proches participe au projet Européen Grundtvig : «L'auto-évaluation de leurs besoins par les Aidants Familiaux, un point de départ pour obtenir de l'aide»			L'asbl Aidants Proches participe à un nouveau projet Européen Grundtvig portant sur la désins-titutionnalisation	L'asbl est toujours membre de COFACE mais a peu de temps à consacrer aux réunions	• Nous veillons à rester informés. • Adhésion à Eurocarers • Biennale des Aidants en France
Accord du Gouvernement		L'accord de gouvernement évoque le statut juridique de l'Aidant Proche			Le nouvel accord de gouvernement évoque le statut juridique de l'Aidant Proche		Le conseil des ministres approuve un avant-projet de loi établissant la recon-naissance de l'Aidant Proche	Le nouvel Accord de Gouvernement ne fait nulle part mention des Aidants Proches	Le gouvernement met en application de nouveaux arrêtés royaux restrictifs concernant principa-lement la loi du tra-vail et des pensions
Proposition de loi				Propositions de loi PS / Ecolo / CDH	Proposition de loi MR		Avant-projet de loi déposé par Mr Courard au conseil des ministres	Parution de la Loi de reconnaissance de l'AP accompagnant une personne de grande dépendance le 06/06/14	Les arrêtés d'appli-cation de la Loi ne sont pas encore signés → stand by
Impact Institutionnel	Plate-forme et concertations Fondation Roi Baudouin			L'asbl Aidants Proches organise la première table ronde		L'asbl Aidants Proches convertit la table ronde en plate-forme AP et organise les groupes de travail : • «Grande dépen-dance» • «Mesures» • «Cadastre»	L'asbl Aidants Proches continue à organiser des plate-formes trimestrielles et transforme les groupes de travail en: «Procédure» / «Grille d'évaluation»	Le gpe «Procédure» travaille à la concep-tion de recomman-dations concernant la parution de la loi Courard. Septembre le gpe change de nom et devient «Mesures Fédérales» et tra-vaille à un document d'opérationnalisation des AR soutenu par le secteur	Toute l'année l'asbl AP et le gpe «Me-sures Fédérales» se sont attachés à développer des actions de lobby-ing politiques en réac-tion à de nouvelles mesures attentants à la protection sociale de l'AP (ex : dispense AP, protection AP indépendant ...)
Impact Aidants Proches				Le site de l'asbl Aidants Proches est de plus en plus visité	Les médias évoquent la réalité des Aidants Proches mais cela n'a pas encore d'impact pour leur vie quotidienne			Peu de retours presse si ce n'est sur la parution de la Loi	Collaboration avec Nicolas Roisin, jour-naliste, en soutien à toutes les actions publiques de l'asbl
Comité d'Ethique						Premier comité mensuel		Appui du comité d'Ethique autour de la conception des recommandations concernant la paru-tion de la Loi Courard	• Charte Réseau AP • Conférence Jean-Michel Longneaux

Quels moyens y consacrons-nous ?

	2005-2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	Sociologue temps plein durée déterminée	Coordinatrice Premier temps plein durée indéterminée	Renfort volontaire à mi-temps	Nouvel engagement psychologue à mi-temps durée indéterminée	Nouvel engagement secrétaire comptable à mi-temps durée indéterminée		Prochain engage-ment bibliothécaire documentaliste à temps plein durée indéterminée	• Engagement de Nancy (centre de documentation) • Engagement d'Amandine (Antenne CCM)	Partenariat avec le projet «Jeunes Aidants» à Bruxelles
Subsides de fonctionne-ment	Fondation Roi Baudouin			Région Wallonne	Région Wallonne, Province du Brabant Wallon, COCOF	Région Wallonne, Province du Brabant Wallon, Province du Luxembourg, COCOF, COCOM, SPF Sécurité Sociale		• RW • Wartoise • Ville de Namur • COCOM • Prov. Luxembourg	• RW • Wartoise • COCOM • Prov. Luxembourg • Prov. BW • Prov. Hainaut • Prov. Liège
Locaux Lieux	Fondation Roi Baudouin	1 Cagibi Av. Cardinal Mercier Namur+ salle de réunion commune au bâtiment (1 personne)		1 Placard Rue de l'Aurore à Jambes + salle de réunion commune au bâtiment (2 personnes)	1 Bureau Route de Louvain la Neuve Belgrade + salle de réunion à la FML (3 personnes)	1 Bureau Route de Louvain la Neuve Belgrade + salle de réunion à la FML (3 personnes)	1 Grand Bureau Route de Louvain la Neuve Belgrade + salle de réunion propre (4 personnes)	1 Grand Bureau Route de Louvain la Neuve Belgrade + salle de réunion propre (4 personnes) + 1 bureau sur Momignies (1 personne)	2 grands bureau + 1 salle de réunion propre sur le même plateau (5 personnes (4+1))
Matériel	1 ordinateur portable	• 1 ordinateur portable • 1 imprimante		• 2 ordinateur fixes • 1 ordinateur portable • une nouvelle imprimante fax	• 2 ordinateur fixes • 2 ordinateurs portables • une imprimante fax		• 4 ordinateurs fixes • 2 ordinateurs portables • une imprimante fax • un système informatique de partage de dossier • une centrale téléphonique...		Don Euroclear pour réaménagement général • 4 bureaux • 5 armoires • 5 chaises de bureau • 15 chaises (salle de réunion) • 1 tableau blanc • + matériel divers
Gestion Administrative et Comptable	Assuré par le personnel en place				Création du service administratif et comptable qui met de l'ordre dans tout cela			Assuré par le per-sonnel administratif	Engagement d'un comptable externe
Antennes								Antenne Chimay - Couvin - Momignies	• Statuts asbl AP Bruxelles • Réflexion antenne Namur & Luxem-bourg
Projets satélites									• Naissance et démarrage asbl Jeunes AP

J.2 ANNEXE 2

Charte Réseau Aidants Proches

Charte d'adhésion au réseau Aidants Proches

Toutes les associations, services ou mouvements acteur.es de la reconnaissance et de l'amélioration de la qualité de vie des aidants proches, et partenaires de l'asbl « Aidants Proches» peuvent, si elles le souhaitent, devenir membre du réseau Aidants Proches[1].

Ce faisant, elles s'engagent à

1. **Faire sienne les définitions sociétale et juridique de l'aidant proche**

   Dans une perspective sociétale :

   « Est aidant proche toute personne qui apporte régulièrement son aide à un proche en déficit d'autonomie. Cette aide répond à des besoins particuliers et est accomplie en dehors de celle réalisé dans le cadre d'une rémunération professionnelle ou de volontariat défini par la loi du 3/07/2005 »[2]

   Dans une perspective juridique :

   L'aidant proche est la personne de l'entourage qui, à titre non professionnel et avec le concours d'intervenants professionnels, assure un soutien et une aide continue et/ou régulière à une personne en situation de grande dépendance définie par Arrêté Royal, à domicile et tenant compte de son projet de vie[3]

2. **Être en accord avec les caractère pluraliste et les objectifs généraux de l'asbl Aidants Proches**

   qui sont :

   - **Sensibiliser** le grand public et les acteurs concernés à l'importance de la fonction de l'Aidant Proche, notamment par le biais de campagnes médiatiques.
   - Être un **interlocuteur privilégié** en la matière pour les pouvoirs publics et les services et les professionnels de la santé (SPF, administrations, commissions, OIP, communes, fédération d'aide et soins à domicile, AWIPH, etc.).
   - Permettre aux aidants de se reconnaître comme tels par une description claire de leur profil et de participer au développement et à la recherche d'**outils** de prévention, afin de leur éviter l'épuisement.
   - Travailler sur les mesures d'application de la loi de **reconnaissance de l'Aidant Proche.**

[1] Ceci se distingue d'une éventuelle convention de prestation de services

[2] Cfr Mémorandum de l'asbl Aidants Proches

[3] Cfr Mémorandum de l'asbl Aidants Proches et Loi Courard parue au M.B. le 12 mai 2014 et intitulée – Loi relative à la reconnaissance de l'aidant proche aidant une personne en situation de grande dépendance

3. **Adhérer aux recommandations politiques faites par l'asbl, notamment via le mémorandum en annexe**

   En particulier :

   a. L'amélioration de l'accès aux services de soutien, de répit et leur adéquation à la demande des aidants proches, tant du point de vue qualitatif que quantitative
   b. La reconnaissance de la liberté de déléguer de la part de l'aidant proche sans être jugé
   c. La possibilité de conciliation emploi/famille, le maintien des droits et la protection sociale des aidants proches
   d. la participation des pouvoirs publics au développement des politiques internationales de reconnaissance de l'aidant proche et de mesures de soutien à sa fonction

4. **Travailler en réseau**

   Chaque partenaire s'engage à adhérer à une politique de travail en réseau, en s'appuyant dans la mesure du possible sur les partenaires dans ses actions et projets.

5. **S'informer mutuellement des actions entreprises du soutien à la fonction quotidienne d'aidant proche**

   L'échange d'informations, la connaissance mutuelle des actions entreprises et l'échange de pratiques entrent dans les objectifs du réseau.

6. **Déléguer à l'asbl « aidants proches » le rôle d'interlocuteur politique pour toutes les questions qui touchent à l'aidant proche**

   L'asbl a développé et formalisé depuis plusieurs années une réflexion sur la défense et la reconnaissance de l'aidant proche. De même par les contacts qu'elle a cultivés, l'asbl aidants proches est reconnue dans le champ politique comme un réel interlocuteur qui rassemble le réseau aidant proche dans une pratique de concertation régulière.

   Dans un souci d'efficacité, l'asbl aidants proches doit demeurer l'interlocuteur privilégié.

   Dans un souci de cohérence, des possibilités d'interpellation et de concertation avec les partenaires du réseau sont organisées afin que la voix de l'asbl Aidants Proches tienne compte de la voix du réseau

Fait à …… en date du ……

ASSOCIATION REPRESENTEE : ASBL AIDANTS PROCHES :

NOM : NOM :

PRENOM : PRENOM :

J.3 ANNEXE 3

Statistiques de la permanence

Statistiques permanence appels 2015

L'évaluation chiffrée des appels à la permanence du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 illustre l'évolution du nombre de demandes et l'évolution du traitement des données que nous développons en interne.

1. Quelle est la fréquence des appels ?

Cette année nous avons traités 254 appels. Les seuls appels que nous n'avons pas comptabilisés sont ceux de personnes qui postulent dans le secteur du maintien à domicile.

Janvier 20 demandes
Février 17 demandes
Mars 34 demandes
Avril 21 demandes
Mai 22 demandes
Juin 19 demandes
Juillet 13 demandes
Août 18 demandes
Septembre 25 demandes
Octobre 30 demandes
Novembre 21 demandes
Décembre 14 demandes

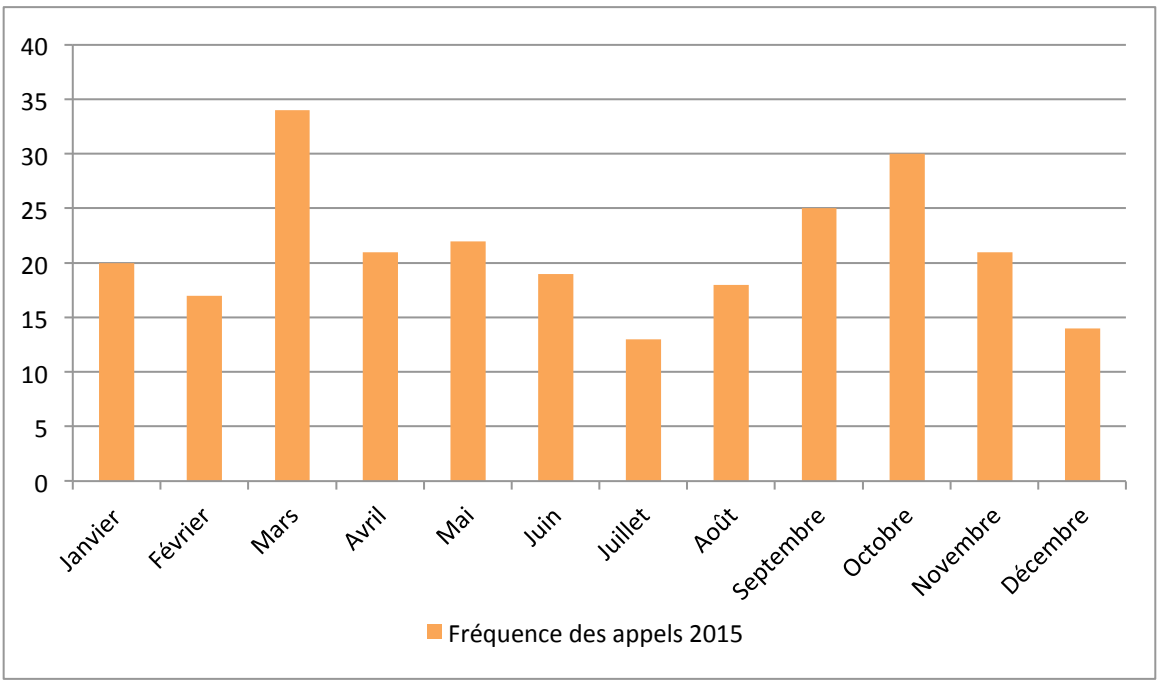

2. D'où viennent les appels ?

Namur 40 demandes
Hainaut 27 demandes
Bruxelles 44 demandes
Brabant Wallon 7 demandes
Liège 23 demandes
Luxembourg 8 demandes
Flandre 3 demandes
Etranger 6 demandes

Inconnu 96 demandes (Celles-ci comprennent les appels anonymes, des courriels qui ne mentionnent pas leur origine ainsi que des oublis dans les entretiens téléphoniques)

Région Wallonne 41% des demandes (géographiquement identifiées)

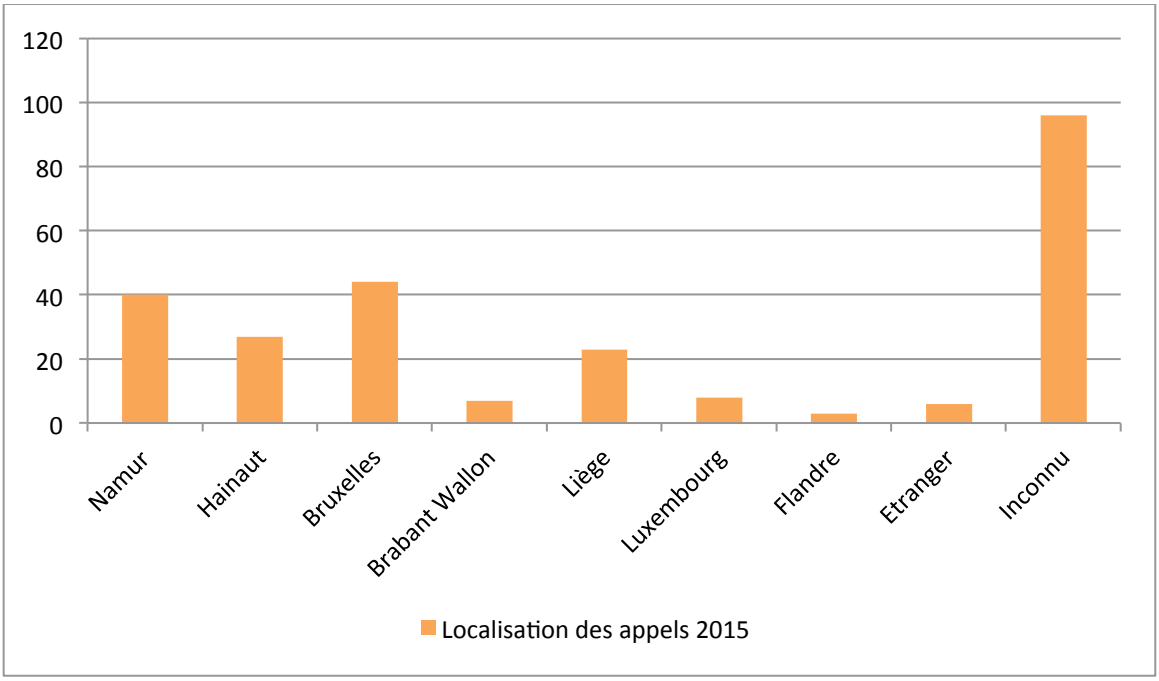

Malgré la mise en place d'automatismes de réponses veillant à diminuer le pourcentage des appels non localisés lors des entretiens téléphoniques, ceux-ci sont encore plus nombreux. Actuellement nous laissons toujours la liberté aux Aidants Proches qui nous contactent par courriels et anonymement, de ne pas nous faire part de leur domiciliation.

3. Qui sont les appelants ?

Du point de vue de la répartition des appels

Les Aidants Proches ne sont pas les seuls à faire appel à nous. Les demandes peuvent aussi émaner de professionnels, des Aidés eux-mêmes, d'inconnus qui désirent des informations d'ordre général sur les activités de notre asbl, ou encore d'étudiants et de chercheurs

Si l'on considère les demandes concernant uniquement le « binôme Aidants-Aidé », c'est-à-dire sans professionnel ou Aidé appelant, ni demande d'ordre général. Et que l'on n'oublie pas qu'un Aidant Proche peut s'occuper de plusieurs Aidés: nous pouvons analyser 179 fiches d'appels (70%).

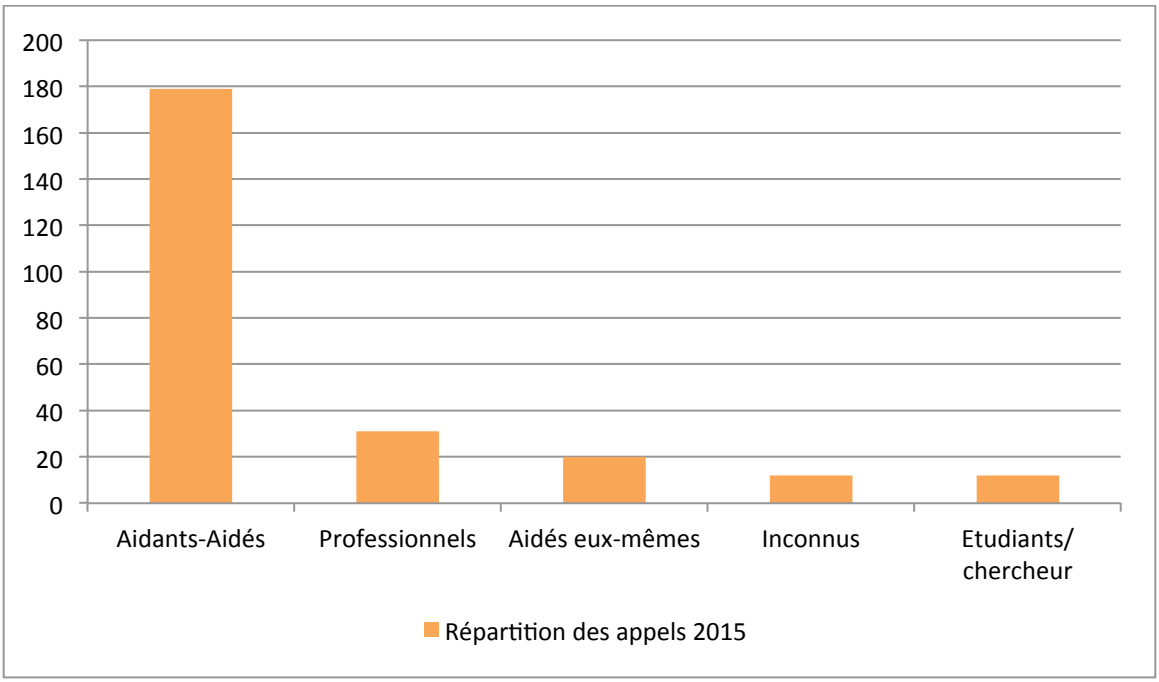

Les Aidants Proches sont donc majoritairement nos interlocuteurs.

Du point de vue du sexe

Aidants : 58 (32%) hommes pour 121 (67%) femmes

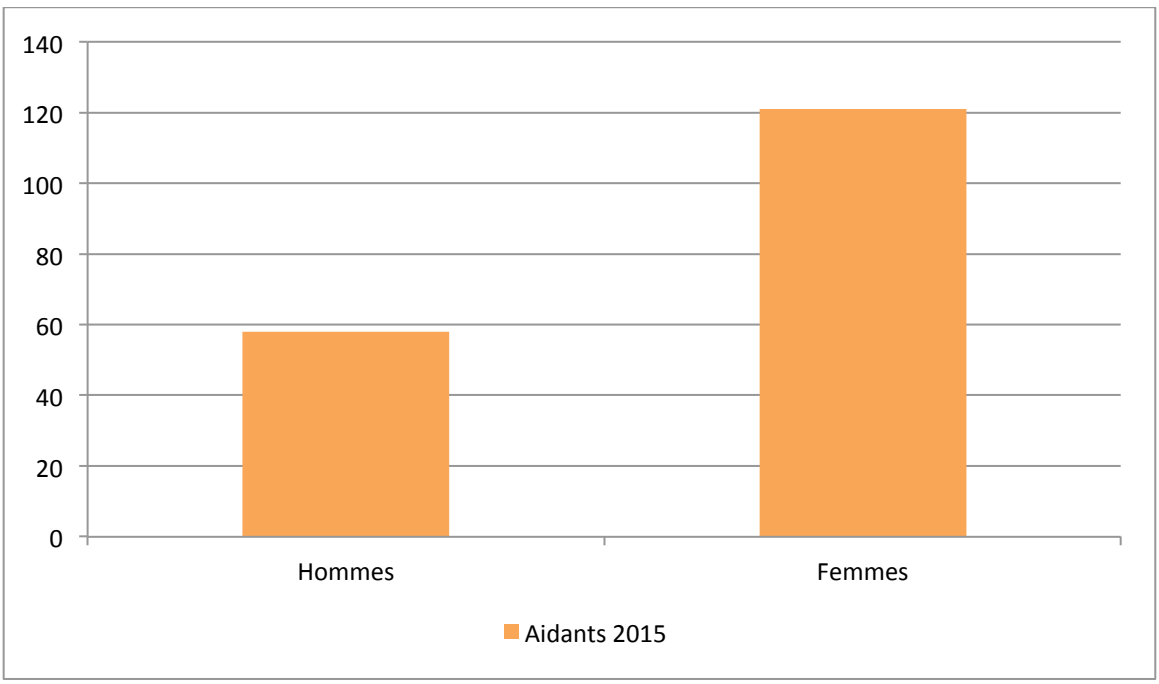

En ce qui concerne les Aidants ces résultats confirment ceux de l'année dernière ainsi que ceux de toutes les études sur le sujet, les Aidants Proches sont majoritairement des Aidantes, bien qu'il y ait une légère augmentation du pourcentage d'hommes.

Du point de vue du lien entre les Aidants et les Aidés

Nombre de liens analysés : 188
Liens parents vers enfants (beaux-enfants) : 68 (36%) dont 52 mamans / 16 papas
Liens enfants (beaux-enfants) vers parents : 56 (30%) dont 38 filles / 18 fils
Liens entre époux ou conjoints : 42 (22%)
Lien intra-fratrie : 13 (7%)
Lien entre grands parents et petits enfants : 4 (2%)
Pas de lien familial au premier degré 5 (3%)

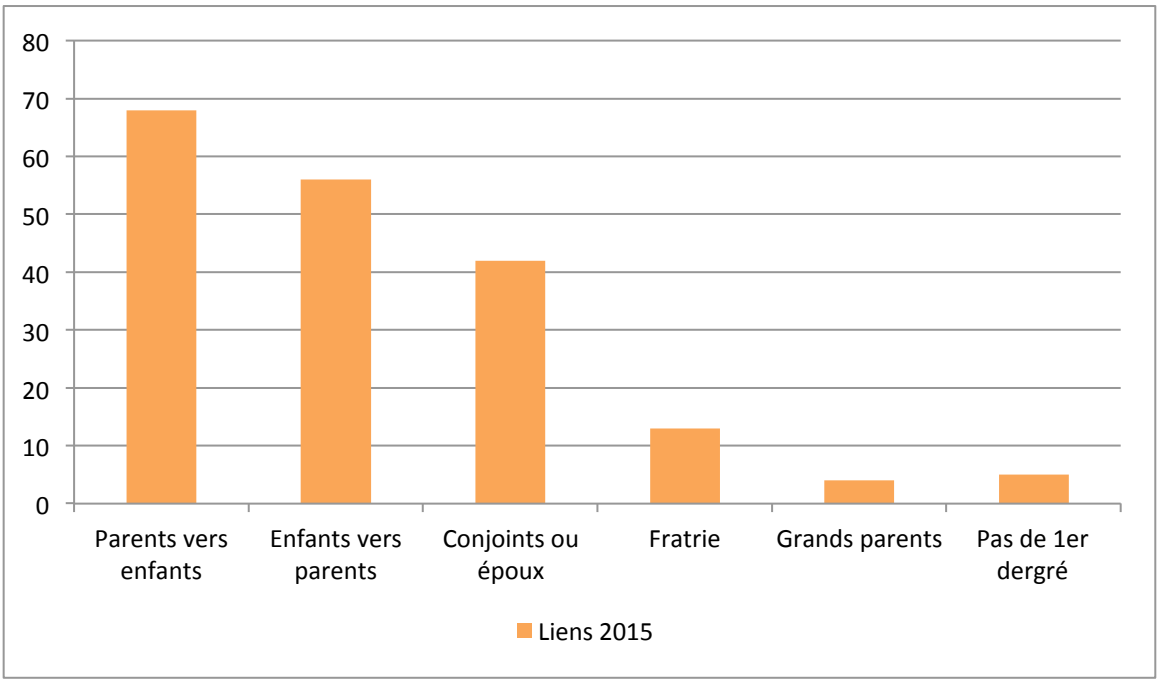

Du point de vue de l'âge

Si l'on analyse les 179 fiches d'appels concernant le binôme « Aidants-Aidés ».

Enfants jusque 19 ans : aidants 0 / aidés 34
20 à 30 ans : aidants 2 / aidés 12
31 à 40 ans : aidants 13 / aidés 8
41 à 50 ans : aidants 45 / aidés 8
51 à 60 ans : aidants 17 / aidés 7
61 à 70 ans : aidants 2/ aidés 12
71 à 80 ans : aidants 0 / aidés 16
81 à 90 ans : aidants 5 / aidés 16
91 et plus : aidants 0 / aidés
Inconnu : aidants 95 / aidés 75

Nous pouvons constater :

- Un haut taux des âges inconnus. Malgré la mise en place d'automatismes de réponses veillant à diminuer le pourcentage des âges inconnus lors des entretiens téléphoniques, ceux-ci restent haut. Actuellement nous laissons toujours la liberté aux Aidants Proches qui nous contactent par courriels et anonymement, de ne pas nous faire part de leur âge.

- La majorité des aidants se trouvent dans la tranche d'âge entre 41 ans et 60 ans. Cette constatation confirme la situation de « la génération sandwich ».

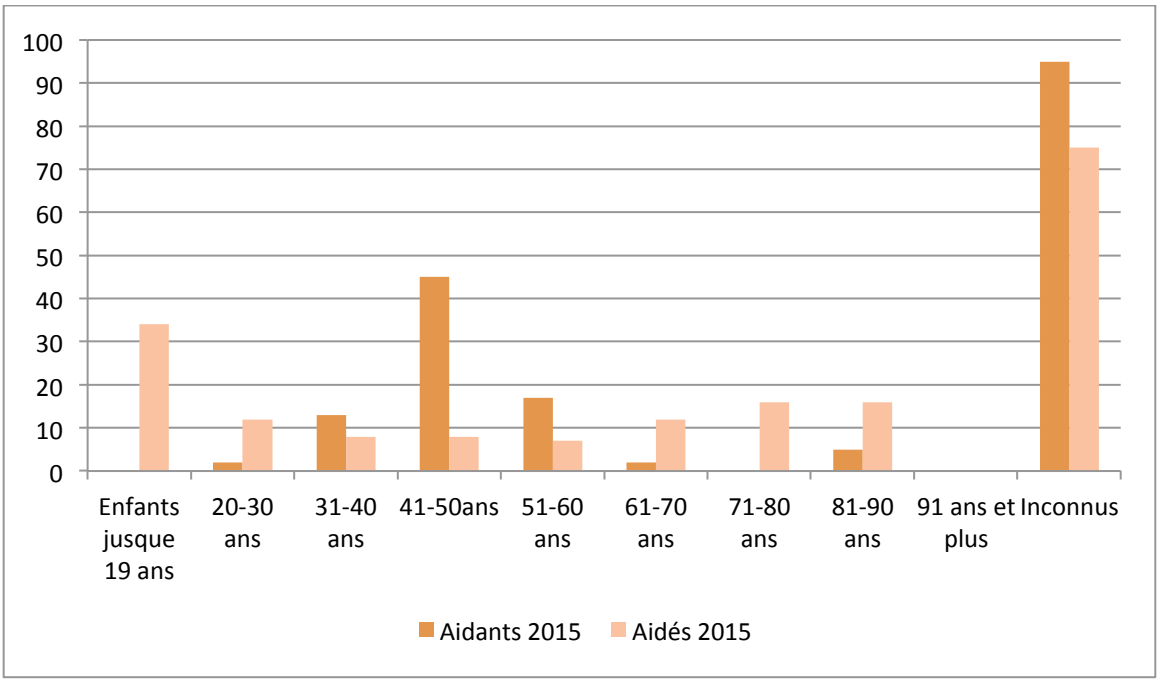

Comme chaque année, la majorité des liens analysés concerne l'accompagnement de personnes âgées.

4. Quel est le type de dépendance évoquée?

Il faudra être conscient ici que les dépendances peuvent se combiner et faire apparaître plusieurs pathologies en même temps.
Sens et langage : 5
Accident de voiture : 3
Fibromyalgie : 4
Handicaps moteurs (y compris ceux d'origine cérébrale) : 24
SEP : 4
Polyhandicap : 11
Problèmes psychologiques (y compris maladies et assuétudes) : 5
Maladies de longue durée (y compris les cancers) : 26
Personnes âgées (dont l'autonomie est diminuée mais qui ne souffrent pas de pathologies particulières) : 31
AVC : 15
Diabète : 1
Démences (alzheimer et apparentées) : 21
Autisme : 8
Handicaps mentaux : 22
Stomies : 0
Parkinson : 3
Soins palliatifs : 1
Epilepsie : 3
T21 : 4
Inconnu: 62
Décès :1

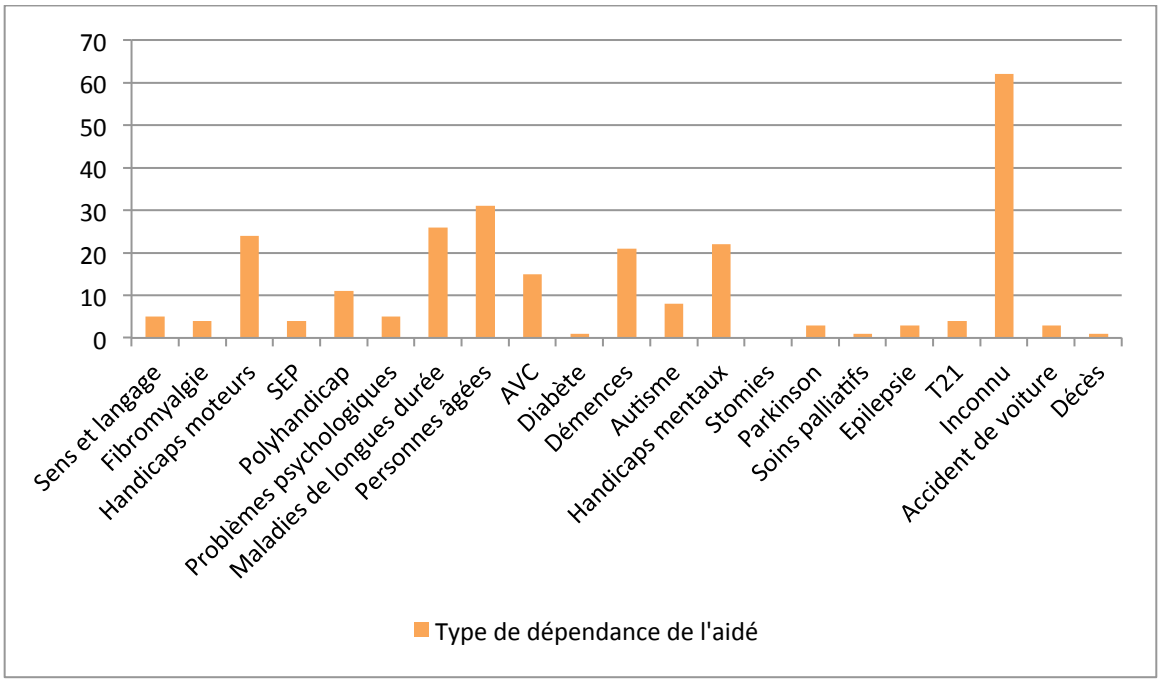

Au premier regard, nous pouvons constater une dispersion importante des types de dépendances abordées. Ceci nous conforte dans notre volonté d'accompagner le maximum d'aidants, quelques soient les pathologies de leurs proches. Nous ne voulons pas soutenir une maladie ou un handicap en particulier mais rester concentrés sur l'accompagnement de celui qui est présent dans tous les cas : l'Aidant Proche.

Comme l'année dernière, en combinaison avec une analyse de contenu, nous pouvons constater une présence importante des pathologies et des pertes d'autonomies liées à l'âge

6. Que demandent les Aidants Proches ?

Comme précédemment, il faudra être conscient ici que les demandes peuvent être multiples et se combiner. Souvent l'aidant qui appelle, le fait non seulement pour pouvoir déposer son fardeau, mais également pour trouver des solutions concernant de multiples aspects de sa vie quotidienne.
Dans la plupart des cas, en plus d'une écoute active et empathique, notre travail consiste à envoyer nos appelants vers le service de terrain ou le partenaire de première ligne le plus pertinent et le plus adéquat. Notre souci est de soulager la charge émotionnelle et le surcroit de travail que supporte l'aidant dans ses recherches.

Aspect financier (y compris allocations AP) : 40 demandes
Soutien psycho-social : 27 demandes
Transport adapté (y compris le transport scolaire) : 1 demande
Occupationnel / loisirs : 1 demande
Aspect administratif (DGPH, INAMI, ONEM…) : 64 demandes
Soins et aides à domicile : 32 demandes
Résidentiel (y compris le court séjour) : 17 demandes
Répit : 12 demandes
Aide technique (y compris adaptation du logement et des véhicules) : 4 demandes

Ligues et associations (informations générales par pathologie) : 5 demandes
Aspect juridique (y compris mise en observation et administration) : 14 demandes
Renseignements sur un statut : 80 demandes
Non pertinent : 12
TFE/Recherche : 12

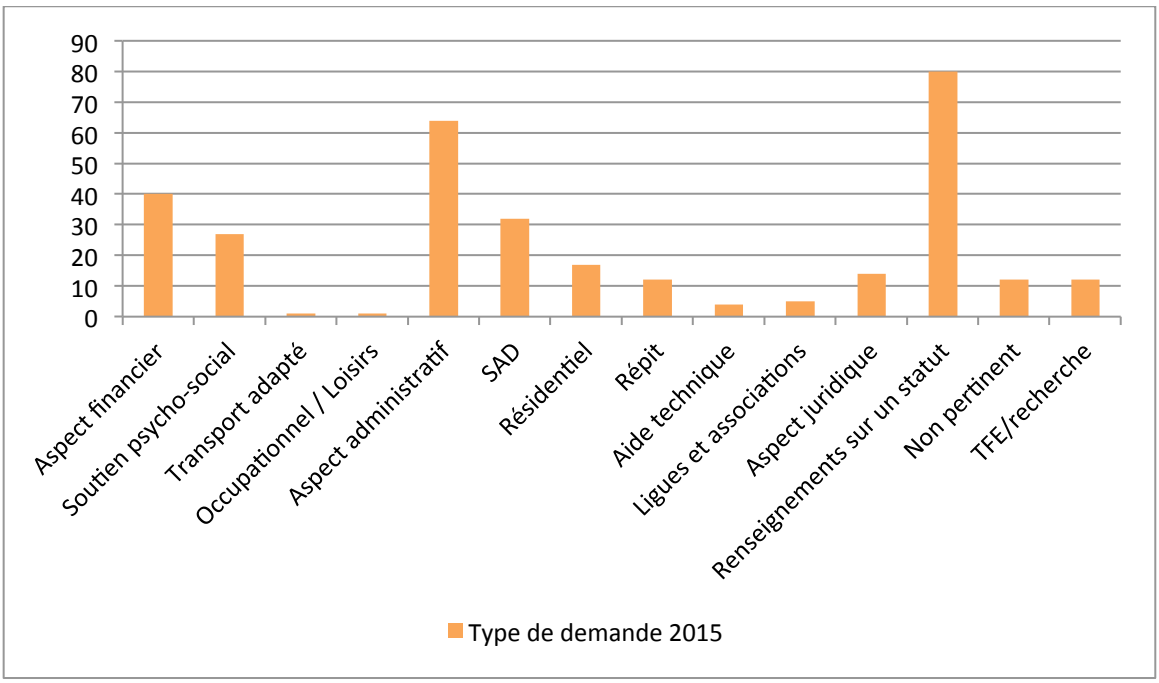

Sachant que les services de transport adapté, soins et aides à domicile, répit et aide technique sont le plus souvent offerts par les services d'aides et de soins à domicile (mutuellistes ou non), il paraît évident que ce sont des référence importantes utilisées par la permanence psycho-sociale.
Nous pouvons également constater une forte augmentation des demandes de renseignements sur la reconnaissance comme aidant proche, l'aspect financier (allocation AP) et administratif (congés).

7. Conclusion

D'année en année, les résultats de nos analyses statistiques montrent le même type de résultats et nous pouvons constater que les appels des Aidants Proches sont de plus en plus tardifs. Les conséquences personnelles, sociales et maintenant financières sont de plus en plus importantes. La crise financière, les modifications législatives ainsi que la politique d'activation des chômeurs touchent de plein fouet et dramatiquement les aidants proches les plus fragilisés. Cette année, les réponses de la permanence ont été de plus en plus souvent « Il n'existe rien » ou « Je n'ai pas de solution à vous donner », ce qui fut encore cette année très dur à gérer pour l'équipe.

J.4 ANNEXE 4

Evaluation de la SAP 2015

Evaluation de la SAP 2015

A. Matériel de communication

1. *Site web www.semaineaidantsproches.be*

Cette année, un site web a été spécialement conçu pour la Semaine des Aidants Proches ***www.semaineaidantsproches.be***

Le site reprenait les activités francophones sur la Wallonie et Bruxelles ainsi que les activités néerlandophones sur Bruxelles (notre partenaire néerlandophone, Huis voor Gezondheid, a réalisé un site web reprenant uniquement les activités francophones et néerlandophones sur Bruxelles).

Le site web se composait des pages

- Accueil
- Région wallonne
- Bruxelles
- Doc'aidants
- Aidants Proches asbl
- Contact

Le site reprenait quelques témoignages d'aidants proches et de l'information sur «ce qu'est un aidant proche».

Toutes les activités étaient détaillées, dans les onglets «Région wallonne» et «Bruxelles». Les catalogues en format pdf étaient également disponibles en lecture ou téléchargement.

Le site web a été référencé sur :

- le site web du siège social www.aidants-proches.be
- le site de l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies www.shn.aidants-proches.be

Ce lien a également été transmis à tous les partenaires participants lors de l'envoi du «pack communication». Le site web de la semaine a été référencé auprès de 62 sites web externes (selon le rapport Google Analytics).

Statistiques du site web via Google Analytics :

Audience :

Nombres de sessions (visites sur le site) : 1849
Nombres de visiteurs : 1580
Nombres de pages vues : 3378

Il est a noté que 269 personnes, soit 14,5%, sont revenues sur le site (plus d'une visite).

D'après le graphique, nous constatons que les sessions sont régulières, étalées entre le 8 septembre et le 11 octobre 2015.

90,86% des visiteurs sont belges, 3,19% sont français.

Origine des visiteurs suivant les villes :

- Bruxelles : 25,26% (467 sessions)
- Liège : 11,41% (211 sessions)
- Namur : 7,73% (143 sessions)
- Schaerbeek : 7,52% (139 sessions)
- Charleroi : 3,62% (67 sessions)
- Mons : 3,57% (66 sessions)
- Ottignies-Louvain-la-Neuve : 2,60% (48 sessions)
- Amsterdam : 2,33% (43 sessions)
- Nivelles : 2% (37 sessions)
- Wavre : 1,95% (36 sessions)
- Tournai : 1,84% (34 sessions)
- Anderlecht : 1,35% (25 sessions)
- Verviers : 1,30% (24 sessions)

Le détail des autres villes peut être demandé au près de l'asbl.

Parallèlement au site web, une page Facebook dédiée à la semaine a été crée. L'objectif étant d'y partager les informations. Cette page était accessible à tous les participants pour le partage de leurs informations.

2. Les réseaux sociaux

L'asbl dispose de plusieurs réseaux sociaux permettant la diffusion de l'information :

- une page facebook en son nom
- une page facebook pour l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies
- un compte Twitter
- une page Google+
- une page Linkedin en son nom
- une page Linkedin pour l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies

Cette année une page facebook spécialement dédiée à la Semaine des Aidants Proches a été créé.

Cette page a été communiquée à tous les partenaires afin de leur permettre de partager et de commenter leurs activités.

Statistiques de la page Facebook de la SAP :

La page Facebook est suivie par 42 personnes, cependant l'information est relayée sur la page Facebook de l'asbl qui elle est suivie par 1721 personnes.

Pour 2016, il faudra rendre cette page plus visible, et inciter les partenaires participants à y partager leurs informations.

3. La brochure

Cette année une brochure reprenant toutes les activités francophones sur la Wallonie et sur Bruxelles a été réalisée en interne par l'asbl.

Format : A5
Nombre de pages : 78
Quantité imprimée : 2.500 exemplaires

Cette brochure a largement été diffusée aux partenaires participants par courrier postal.

Brochure francophone
Asbl Aidants Proches

Brochure bilingue
Huis voor Gezondheid

Pour les activités de Bruxelles, une brochure bilingue a été réalisée en collaboration avec et par notre partenaire néerlandophone, reprenant les activités francophones et néerlandophones uniquement sur Bruxelles. Une centaine de cette brochure a été diffusée par nos soins aux partenaires des activités francophones sur Bruxelles. L'association Huis voor Gezondheid s'est chargée de distribuer la brochure bilingue aux partenaires des activités néerlandophones sur Bruxelles.

4. Les flyers et les affiches

Des flyers et des affiches ont été réalisés et distribués aux partenaires mais aussi lors d'événements auxquels l'asbl à participé avant la SAP.

Flyers :
Format : A5
Quantité imprimée : 3.000 exemplaires

Affiches :
Format : A3
Quantité imprimée : 250 exemplaires

5. Les porte-clés

Afin de promouvoir la Semaine des Aidants Proches et de laisser un souvenir aux participants, des porte-clés ont été réalisés.

Quantité : 1.200 pièces

Ils ont été envoyés à presque tous les partenaires des activités francophones.

B. Communication

1. Avec les partenaires

La communication avec les partenaires c'est faite majoritairement par mail.
Dans le courant du mois de juin 2014, un mail avait été envoyé aux différents prestataires et partenaires afin de les informer de la date de la Semaine des Aidants Proches 2015. Un formulaire de participation fut joint pour l'inscription des activités. La date ultime de rentrée des formulaires avait été fixée au 6 juillet 2015.

Chaque partenaire participant a ensuite reçu un «pack communication» dans lequel figurait, le bandeau de la SAP, l'adresse du site web et le logo de l'asbl.

Il avait été demandé à chaque partenaire d'associer le bandeau et le logo de l'asbl dans leur communication concernant la semaine.
Un mail fut envoyé stipulant que l'asbl se chargeait de la communication générale autour de la SAP et que chaque partenaire avait à sa charge la communication pour son activité, utilisant son propre réseau de communication.

2. Avec la presse

Cette année, nous avons travailler avec la collaboration de Nicolas Roisin, chargé de communication, professionnel du milieu du journalisme et des médias.

Un communiqué de presse[1] a été rédigé et envoyé à plusieurs journalistes ainsi qu'à l'agence Belga. L'information a ainsi pu être relayée via les journaux et les sites web de différents médias (voir en détail les articles dans la rubrique «avec le public»).

Presse radio et tv :

Interviews sur Nostalgie, RTL-TVI, La Première et Vivacité

Des articles ont été rédigés et publiés dans les revues de l'ASPH, de l'AWIPH et de l'UNML.

3. Avec le public

La promotion de la SAP a été assurée auprès du public via plusieurs canaux.

Lors d'événements précédents la semaine :

- Fêtes des solidarités
- La Journée de l'Unipso
- La Journée du 3ème âge du CDH
- La journée des Familles de l'AFRAM
- La journée Inter réseaux du BW

[1] Voir en annexe

Dans les agendas publics :

- Les agendas communaux des villes ayant une activité référencée
- La Province de Namur
- Le portail de Wallonie
- www.agenda.be
- www.quefaire.be
- www.vivreici.be
- www.intergeneration.be

Dans la presse :
La promotion de la semaine des Aidants Proches a été relayée dans de nombreux médias (journaux, site web, radio, tv ...).

C. Conclusion

Nombre de participants : plus ou moins 600

- 11 activités ont été annulées fautes de participants
- 4 activités ont eu moins de 5 participants
- Sur le reste des activités le nombre de personnes présentes était souvent moins important que prévu
- Sauf en ce qui concerne les activités annulées et de moins de 5 personnes qui sont décrites comme très insatisfaisantes, la plupart des services participants sont satisfaits des échanges qui ont eu lieu avec les aidants proches
- La moitié des participants ont consacré beaucoup de temps à la préparation et à la coordination des activités, mais surtout à la communication et au financement de celle-ci
- Le succès de l'activité en terme de nombre de participant n'est pas lié à une communication coûteuse en terme financier et structurel (ex affiches, flyer) mais beaucoup en terme de temps passé à communiquer directement avec les aidants proches
- Une difficulté importante relevée par certains services est la difficulté pour les proches de s'auto-identifier comme aidant proche
- Certains participant se sont attachés à faire venir un nouveau public. Il serait peut-être plus intéressant de permettre d'abord au public déjà connu de s'identifier comme aidant proche
- La communication grand public de l'asbl est décrite comme non efficace, la plupart du temps parce qu'elle ne se rapporte pas particulièrement aux activités régionales. Les participants insatisfaits insistent sur le fait que leurs participants sont venus grâce à leur propre communication.
- La majorité des services participants sont près à réitérer l'expérience.
- L'utilisation du mot aidant proche par les services est probablement inadéquat dans un premier temps
- Une convention écrite entre les services participants et l'asbl est nécessaire pour les années à venir
- L'asbl s'engage à améliorer et structurer sa communication pour les années à venir

Revue de presse

La revue de presse et l'évaluation sont disponibles en téléchargements sur le site www.semaineaidantsproches.be

J.5 ANNEXE 5

Communiqué de presse et publication de la SAP 2015 de l'antenne locale de Chimay-Couvin-Momignies

Courrier envoyé aux organismes et institutions reprises dans le "GPS pour les aidants proches"

Momignies, mercredi 22 avril 2015

Madame, Monsieur,

L'antenne locale Aidants Proches *Près de chez vous* Chimay*Couvin*Momignies a le plaisir de vous faire parvenir en primeur un exemplaire de son « **GPS pour les Aidants Proches** » dans lequel figure votre association/institution.

Destiné en premier lieu pour les aidants proches locaux accompagnant un proche dépendant, malade ou en situation de handicap, ce référentiel de services vous offrira, en tant que professionnel, une meilleure visibilité de l'offre locale de services sur le territoire des communes de Chimay, Couvin et Momignies.

Si vous désirez des exemplaires supplémentaires, veuillez adresser votre demande par mail à l'adresse amandine.nihoul@aidants.be ou par téléphone au 060/21.38.92 (0479/47.67.65).

Bien à vous.

Amandine Nihoul Le Comité d'Accompagnement

Chargée de projet de l'Antenne

Communiqué de presse pour le lancement du "GPS pour les aidants proches"

Communiqué de presse

Le « GPS pour les Aidants Proches », un tout nouveau guide gratuit pour aider les aidants proches sud-hanuyer et sud-namurois.

Sous l'impulsion et avec le soutien de la Fondation Chimay Wartoise, de partenaires locaux, de la Province du Hainaut et des Communes de Chimay, Couvin et Momignies, l'antenne locale de l'asbl Aidants Proches propose un guide pour « accompagner » les aidants proches de la région. Au programme : des adresses, des conseils, des références, …

Explication.

Un aidant proche est une personne qui aide et accompagne un proche en perte d'autonomie, malade ou en situation de handicap. Un accompagnement parfois difficile et souvent jalonné de questions. C'est en pensant à ces personnes ainsi qu'aux professionnels concernés que l'antenne de l'asbl Aidants Proches pour la région de Chimay, Couvin et Momignies vient d'éditer un guide le « GPS pour les Aidants Proches ».

Concrètement, il s'agit d'un livre où les aidants proches peuvent trouver des réponses à leur réalité et à leurs besoins. Plusieurs rubriques sont ainsi proposées telles :

- Rester à domicile : comment, pourquoi ?
- Organiser les déplacements
- Adapter un logement
- Chercher un hébergement
- Etc.

Dans chacune de ces « rubriques » sont présentés des services, un bref listing d'adresses utiles ainsi qu'un lexique de définitions des divers types d'aides et de métiers sur le territoire des communes de Chimay, Couvin et Momignies.

« Cet outil a été constitué en vue d'offrir une meilleure visibilité de l'offre locale de services liés à la problématique des aidants proches. Beaucoup de gens sont désemparés ou restent avec des questions sans oser les poser ou même sans savoir qu'il existe des services concrets dans leur région qui peuvent les aider au quotidien. C'est une manière pour nous de faciliter l'accès à ce type d'info et de faciliter l'orientation du public vers les services les plus adéquats selon leur besoin/demande. D'où le terme de « GPS » précise Amandine Nihoul, la chargée de projet de l'asbl pour la région.

- **Où peut-on se procurer le « GPS pour les Aidants Proches » ?**

Il est disponible gratuitement au bureau de l'antenne locale Aidants Proches *Près de chez vous* situé au Centre Culturel de Momignies (1er étage).

Le GPS estégalement disponible en version PDF en téléchargement sur le site www.shn.aidants-proches.be

Pour le grand public, plus d'info peuvent être obtenues par mail à l'adresse suivante : amandine.nihoul@aidants.be

- **Infos supplémentaires sur le GPS et sur l'antenne :**
  - www.shn.aidants-proches.be

==========

À propos de l'asbl Aidant Proches et de son antenne :

Fondée à l'initiative de la Fondation Roi Baudoin en 2006, l'asbl Aidants Proches est la seule structure (pluraliste) sur tout le territoire francophone à avoir pour mission principale d'activement contribuer à la reconnaissance de l'aidant proche en Belgique.

L'antenne Aidants Proches *Près de chez vous*, effective depuis novembre 2013, a pour missions d'identifier les besoins des aidants proches locaux. Elle participe au développement de réponses spécifiques-concrètes et adaptées à leurs besoins, valorise et soutient ces aidants proches dans leur rôle de partenaire de soin, et est un relais d'information et de guidance vers les services locaux existants.

==========

Pour tout contact presse :

Amandine Nihoul : 0479/47.67.65

amandine.nihoul@aidants.be

Conception graphique pour la SAP 2015

Invitation

Affiche

Communiqué de presse local

Communiqué de presse

Deuxième édition de « La Semaine des Aidants Proches »

Cette année, la 2ème édition de la Semaine des Aidants Proches se déroulera du 5 au 11 octobre 2015.

A cette occasion, diverses activités à destination des personnes accompagnant un proche en perte d'autonomie seront proposées sur le territoire de la Wallonie et sur la Région de Bruxelles Capitale. Comme l'an dernier, les partenaires de l'antenne Aidants Proches Près de chez vous mettront les aidants de la région à l'honneur !

Au programme de cette semaine sur le territoire des communes de Chimay-Couvin-Momignies :

- Mercredi 07 octobre à 18h au Château Ferme de Macon : Le Repas Quizz « des Aventuriers de l'humain »
- Jeudi 08 octobre à 20h au Ciné Ecran de Couvin: Projection du documentaire "Edith et Michel" suivi d'un échange autour de la place des proches auprès de la personne en perte d'autonomie.

Ils sont près de 860 000 en Belgique à s'occuper chaque jour de leur parent âgé, de leur enfant handicapé, de leur conjoint malade…et ne sont ni infirmier, ni médecin. Pourtant, malgré leur nombre, ils restent encore méconnus.

Lors de « la Semaine des Aidants Proches », les aidants sont mis à l'honneur et pourront passer des moments privilégiés de répit, de partage, de dialogue et de détente.

Programme de toutes les activités de la semaine: www.semaineaidantsproches.be

Semaine des Aidants Proches
Week van de Mantelzorg
5 > 11 octobre 2015
www.weekvandemantelzorg.be - www.semaineaidantsproches.be